



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

15^e séance plénière

Mardi 29 septembre 2020, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkir (Turquie)

La séance est ouverte à 15 heures.

Allocution de M. Nayib Armando Bukele, Président de la République d'El Salvador

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante d'El Salvador, qui va présenter l'allocution du Président de la République d'El Salvador.

Mme González López (El Salvador) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée du Président de la République d'El Salvador, Nayib Armando Bukele, à l'occasion de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe I et voir A/75/592/Add.11).

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Grenade, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères et du travail de la Grenade.

Mme McGuire (Grenade) (*parle en anglais*) : À l'occasion du débat général de cette soixante-quinzième session historique de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur et le privilège de présenter une déclaration

préenregistrée de l'honorable Charles Peter David, Ministre des affaires étrangères de la Grenade.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères et du travail de la Grenade.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe II et voir A/75/592/Add.11).

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Barbade, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade.

Mme Thompson (Barbade) (*parle en anglais*) : J'ai l'insigne honneur de présenter une déclaration préenregistrée du Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade, l'honorable Jerome Walcott.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe III et voir A/75/592/Add.11).

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Cameroun, qui va présenter la déclaration du Ministre des relations extérieures de la République du Cameroun.

Conformément à la décision 74/562, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.



M. Tommo Monthe (Cameroun) : Le Cameroun est pupille de l'Organisation des Nations Unies, c'est par conséquent avec plaisir et aussi grand honneur que je présente l'allocution préenregistrée de S. E. Paul Biya, Président de la République et Chef de l'État du Cameroun, qui sera prononcée par S. E. M. Mbella Mbella, Ministre des relations extérieures.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des relations extérieures de la République du Cameroun.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IV et voir A/75/592/Add.11).

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande.

M. Hawke (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : *E ngā mana, e ngā reo, Rau Rangatira mā o te Ao, Ngā māngai o ngā whenua ake, Huri rauna I te Ao, Tēnā koutou katoa mai Aotearoa.*

Mes propos liminaires étaient en Te Reo Maori, une langue officielle de Nouvelle-Zélande et la langue du peuple autochtone Aotearoa de Nouvelle-Zélande. Bien que géographiquement éloignée, la Nouvelle-Zélande est profondément liée à sa région et au reste du monde. Cette connexion nous pousse à rechercher une cause commune avec les pays présents dans la salle de l'Assemblée – celle d'un monde plus prospère, plus durable et plus pacifique pour tous.

Pour les Néo-Zélandais, la diversité est une force. Nous aspirons à une société plus égalitaire et sommes attachés à des institutions fortes qui favorisent l'équité et qui sont au service de tous. Nous sommes un pays fondé sur le Traité de Waitangi – *Te Tiriti o Waitangi* – qui demande un partenariat véritable et durable et la recherche de solutions communes. Nous avons encore du travail à faire chez nous, mais ces valeurs guident notre approche de la coopération mondiale. Le lien qui nous unit au reste du monde signifie également que la Nouvelle-Zélande s'appuie sur la coopération mondiale et le multilatéralisme, au carrefour desquels il y a l'Organisation des Nations Unies. Nous investissons dans ce système non seulement parce que c'est la bonne chose à faire, mais aussi parce qu'il contribue à construire un avenir plus sûr, plus prospère et plus durable. Notre sécurité et notre prospérité sont la paix et la prospérité de tous les autres pays.

Notre interdépendance avec les autres nations n'a jamais été aussi évidente que depuis que nos pays sont aux prises avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les Néo-Zélandais croient en l'intégration, l'égalité et le sens de la communauté, des convictions qui façonnent notre approche de la lutte contre la pandémie. Notre réponse a été fondée sur la science et le principe de précaution. Nous avons réagi rapidement à chaque épidémie et les Néo-Zélandais ont joué leur rôle en empêchant une transmission communautaire généralisée. La gestion de la frontière néo-zélandaise continue d'être notre principale ligne de défense.

Alors que nous apprenons tous à vivre avec l'impact de la COVID-19 au niveau national, nous devons également nous concentrer sur ses incidences au niveau mondial. Pour vaincre le virus à l'échelle mondiale, nous devons faire de notre mieux collectivement. Nous devons mettre en commun nos meilleures idées, penser de manière innovante et partager nos meilleurs collaborateurs et nos meilleures ressources. Nous devons investir les uns dans les autres et nous faire confiance mutuellement. Nous soutenons l'Organisation mondiale de la Santé et son rôle dans la coordination d'une réponse rapide. Le système international a bien réagi en s'attaquant aux premiers effets de la COVID-19 sur la santé, l'aide humanitaire et le développement, mais la nécessité d'une coopération internationale va plus loin. Nous devons travailler ensemble pour mettre au point et distribuer un vaccin sur une base équitable. Pour ce faire, la Nouvelle-Zélande a rejoint le Mécanisme COVAX. Ainsi, les vaccins COVID-19 pourront être distribués équitablement à chaque pays participant dans le monde entier. En soutenant COVAX, nous démontrons également notre engagement à faire en sorte que les communautés vulnérables partout dans le monde, y compris dans le Pacifique, reçoivent les vaccins dont elles ont besoin. Personne ne sera en sécurité tant que nous ne serons pas toutes et tous en sécurité. Nous encourageons les autres pays à soutenir le multilatéralisme en matière de vaccins et à assurer une distribution sans entrave, juste et équitable des vaccins COVID-19 dans le monde entier.

La COVID-19 et ses impacts secondaires ont un effet disproportionné sur les groupes les plus vulnérables du monde. Des millions d'enfants ne sont pas scolarisés et n'ont pas la possibilité d'apprendre à la maison, et des millions d'entre eux n'ont pas reçu les vaccins qui pourraient leur sauver la vie. Les minorités ethniques meurent de la COVID-19 à un rythme disproportionné. Nombreux sont ceux travaillant dans

le secteur informel, en particulier les femmes, qui n'ont pas accès aux filets de protection sociale. Et il y a eu une augmentation inquiétante de la violence fondée sur le genre. Même si un vaccin permet de rétablir une certaine normalité dans nos vies, il faudra peut-être des années pour se remettre des effets socio-économiques de la pandémie. Mais nous avons la possibilité de les atténuer. Nous devons travailler ensemble pour une reprise économique mondiale qui protège les plus vulnérables, crée des emplois et préserve les chaînes d'approvisionnement et l'ouverture des marchés. Nous devons veiller à ce que la reprise respecte et promeuve les droits fondamentaux de tous. Nous devons renouveler notre engagement en faveur des objectifs de développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Et nous devons nous rallier à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial afin de pouvoir tous nous concentrer sur la prévention et le relèvement.

Là où nous vivons, dans le Pacifique, les répercussions socio-économiques de la pandémie ont été et continueront d'être particulièrement néfastes. Les perspectives sont difficiles. De nombreux petits États insulaires en développement dépendent des secteurs du tourisme qui ont été gravement touchés par la fermeture des frontières. Ces pays sont également confrontés à des contraintes importantes pour assurer leur résilience économique, et la pandémie a amplifié ces défis. La communauté internationale doit veiller à ce que les petits États insulaires en développement disposent de financements concessionnels appropriés qui les aident à faire face à ce choc économique. La Nouvelle-Zélande s'est engagée à travailler avec la communauté internationale et à soutenir les pays insulaires du Pacifique afin de résister aux effets les plus dévastateurs de la pandémie.

Mais dans toutes les crises, il y a des opportunités. L'occasion qui nous est donnée aujourd'hui est de reconstruire en mieux, de repenser la manière dont nos économies peuvent fonctionner pour le plus grand nombre, et pas seulement pour quelques-uns, de mieux nous concentrer sur les plus vulnérables et de reconstruire nos sociétés pour qu'elles s'attaquent en priorité au défi majeur de notre génération, les changements climatiques. Beaucoup de ce que j'ai dit sur la COVID-19 s'applique également aux changements climatiques, mais il n'y aura pas de vaccin contre ces derniers.

La menace des changements climatiques est plus réelle dans le Pacifique que dans toute autre région du monde. Certaines des nations les plus affectées par le

climat dans le monde se trouvent dans notre région. L'élévation du niveau de la mer constitue une menace extrême pour de nombreuses îles du Pacifique. Elles paient le prix de notre inaction collective et leur sort est entre nos mains. Elles comptent sur l'ONU et ses États Membres pour prendre des décisions et des engagements politiques afin de protéger leur avenir. La pleine application de l'Accord de Paris sur les changements climatiques est essentielle. De plus, il est temps de procéder à une remise à zéro au niveau mondial pour rendre l'économie plus verte. Nous devons mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles et consacrer ces milliards de dollars à la transition vers la production d'énergie propre. Il est temps de repenser la manière dont nos sociétés peuvent simultanément se concentrer sur le bien-être de nos populations et de notre environnement.

L'importance cruciale de la biodiversité pour le bien-être de nos populations, de l'économie et de l'environnement sera mis en avant demain lors du sommet de haut niveau sur la biodiversité. La biodiversité dans le monde entier diminue de manière dangereuse. Il est temps d'agir et la Nouvelle-Zélande s'engage dans cette voie. Nous avons lancé Te Mana o te Taiao, la stratégie de biodiversité Aotearoa de la Nouvelle-Zélande, pour guider la manière dont nous protégeons et restaurons la nature. Nous engageons instamment tous les autres pays à se joindre à nous pour accroître notre ambition en matière de protection de la biodiversité. C'est l'un des meilleurs investissements que nous ayons dans notre avenir.

La Nouvelle-Zélande continuera à plaider pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Nous avons été le premier pays au monde où les femmes ont obtenu le droit de vote. Nos trois premiers postes constitutionnels sont tous occupés par des femmes et nous avons actuellement notre troisième femme Première Ministre. Nous sommes fiers de nos acquis, mais conscients de l'écart qui persiste. Jeudi, nous célébrerons le vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Le Programme d'action de Beijing reste aussi pertinent aujourd'hui qu'il y a 25 ans, et nous nous engageons à mener à bien le travail inachevé. Pour réaliser les engagements pris à Beijing, nous devons protéger les droits de toutes les femmes et de toutes les filles. Collectivement, nous devons faire davantage pour éliminer les inégalités entre les sexes. La réalisation de l'égalité des sexes est la responsabilité de chacun. C'est tout simplement non négociable et nous n'aurons pas de répit tant qu'elle ne sera pas concrétisée.

Au cours de récents événements marquant les 75 ans des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, nous avons rappelé les conséquences dévastatrices des armes nucléaires. Les essais de ces armes ont également eu un impact désastreux dans la région du Pacifique. Nous savons qu'aucun État ou organisation ne peut se préparer aux souffrances inimaginables qui suivront un holocauste nucléaire, et si nous ne pouvons pas nous préparer, nous devons les prévenir. C'est pourquoi la Nouvelle-Zélande a signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Nous invitons instamment tous les autres pays à adhérer à ce traité historique et nous nous félicitons de son entrée en vigueur imminente. L'interdiction mondiale des armes nucléaires prévue par le Traité est une étape nécessaire sur la voie de leur élimination totale. Comme nous le soulignerons également dans la déclaration de la Nouvelle-Zélande qui sera prononcée plus tard cette semaine à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, il est temps que des négociations mondiales impliquant tous les détenteurs d'armes nucléaires aient lieu afin de nous permettre d'atteindre le zéro nucléaire.

Enfin, c'est après les ravages de la Seconde Guerre mondiale que les nations se sont engagées à préserver les générations futures du fléau de la guerre. Aujourd'hui, en 2020 plus que jamais, la communauté internationale doit s'engager collectivement et dans l'intérêt commun. Depuis 1945, la Nouvelle-Zélande se fait le champion de l'Organisation des Nations Unies et du système international au sens large.

Aujourd'hui, nous nous engageons à nouveau à faire ce qu'il faut pour que le système multilatéral réponde collectivement à nos défis communs et urgents. La Nouvelle-Zélande exhorte tous les États Membres à faire de même. *Nāu te rourou, nāku te rourou ka ora ai te iwi*. Cela se traduit par « Avec votre panier alimentaire et mon panier alimentaire, les gens vont s'épanouir ». Restez tous en sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée.

M. Song Kim (République populaire démocratique de Corée) (*parle en coréen ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Au nom de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président,

pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session. Je suis convaincu que, sous votre direction compétente, cette session sera très productive.

La session actuelle de l'Assemblée se déroule dans des circonstances sans précédent. La pandémie mondiale a fait plus d'un million de victimes, des vies précieuses, et a plongé le monde entier dans une anxiété et un chaos extrêmes. La délégation de la République populaire démocratique de Corée souhaite saisir cette occasion pour exprimer sa profonde sympathie et ses condoléances aux familles endeuillées dont des proches ont perdu la vie et aux gouvernements de tous les pays qui ont subi d'énormes pertes humaines et matérielles en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous tenons également à exprimer notre ferme solidarité avec tous les travailleurs médicaux de tous les pays, ainsi qu'avec l'Organisation mondiale de la Santé et les autres organisations internationales qui ne ménagent aucun effort pour leur cause sacrée, à savoir prévenir la propagation de la pandémie et sauver l'humanité.

La dure réalité d'aujourd'hui, dans laquelle la COVID-19 devient de plus en plus grave au fil des jours, exige que les gouvernements de tous les pays fassent preuve d'un leadership efficace, forts du sentiment de leur lourde responsabilité pour la sécurité de la vie de leurs citoyens. Grâce à la direction clairvoyante du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée, dont la philosophie politique et l'idée maîtresse sont la politique du peuple d'abord, la situation en matière de lutte contre l'épidémie dans notre pays est maintenant sous un contrôle sûr et stable. Au cours des premières phases de l'épidémie de COVID-19, le Président Kim Jong Un de la Commission des affaires d'État de la République populaire démocratique de Corée a veillé, avec une sagesse et une détermination extraordinaires, à ce que des mesures d'urgence préventives, opportunes et fortes soient prises pour empêcher l'entrée et la propagation de la pandémie. En réponse au nombre croissant d'infections dans le monde, l'État prend actuellement une série de mesures pour empêcher le virus d'entrer dans le pays. Tous nos citoyens se conforment strictement à la réglementation anti-épidémie tout en restant en état d'alerte. Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée ne tolérera pas la moindre négligence ou le moindre compromis, mais renforcera encore les

mesures d'urgence anti-épidémie de l'État jusqu'à ce que le risque que la pandémie traverse ses frontières soit complètement éliminé, sauvant ainsi fermement la sécurité de la population et celle de l'État.

Construire un monde pacifique sans guerre a toujours été l'objectif du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée. Au cours des dernières décennies, nous avons fait tout notre possible pour préserver la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et dans la région. Malgré cela, la menace nucléaire qui pèse sur la République populaire démocratique de Corée se poursuit sans relâche, et toutes sortes d'actes hostiles se déroulent sous nos yeux. Il est aujourd'hui indéniable que du matériel militaire de pointe, y compris des chasseurs furtifs, continue d'être introduit dans la péninsule coréenne et que des armes nucléaires de toutes sortes sont directement dirigées contre notre pays.

La conclusion que nous avons tirée est que la paix ne vient jamais d'elle-même ou par le simple souhait d'une partie ; et elle n'est accordée par personne d'autre. Dans le monde d'aujourd'hui, où l'autoritarisme fondé sur la force est omniprésent, une paix véritable ne peut être sauvegardée que si l'on possède la force absolue nécessaire pour prévenir la guerre elle-même. Depuis que nous avons obtenu des moyens de dissuasion fiables et efficaces contre la guerre dans le cadre de notre auto-défense en nous serrant la ceinture, la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et dans la région sont désormais fermement assurées.

Forte de la garantie fiable qu'elle offre de préserver la sécurité de son État et de son peuple, la République populaire démocratique de Corée oriente désormais tous ses efforts vers la construction économique. C'est un fait que nous avons grandement besoin d'un environnement extérieur favorable à la construction de notre économie, mais nous ne pouvons pas brader notre dignité, que nous avons défendue parce qu'elle est aussi précieuse que notre vie même, dans le seul espoir d'une transformation brillante. Telle est notre ferme position. Lors de la cinquième réunion plénière historique du septième Comité central du Parti du travail de Corée, tenue en décembre de l'année dernière, le Président Kim Jong Un a proposé une vision visant à surmonter les difficultés de notre construction socialiste en les confrontant de front par l'autonomie.

De grands projets sont réalisés les uns après les autres, sur la base de l'autonomie et de l'auto-développement, pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire

de la fondation du Parti du travail de Corée et de ses brillantes réalisations dans le domaine du travail. À une époque où le monde était désespéré, entraîné dans la catastrophe de la crise pandémique, nous, en République populaire démocratique de Corée, lançons la construction de l'hôpital général de Pyongyang en tant que structure de service médical moderne pour la population, et nous avons maintenant dynamiquement propulsé sa construction vers la phase finale. Bien que cette année nous ayons subi des pertes considérables, en raison de catastrophes naturelles inattendues, nous nous efforçons vigoureusement de réparer les dommages causés par les inondations et les typhons par nous-mêmes et de stabiliser la vie de nos populations le plus rapidement possible. Les manœuvres des forces hostiles visant à étouffer la République populaire démocratique de Corée, ainsi que de nombreuses autres difficultés, continueront à entraver notre progression. Cependant, le peuple va également intensifier sa lutte pour les surmonter et ouvrir la voie de la prospérité grâce à ses propres efforts.

Cela fait 75 ans que l'ONU faisait ses premiers pas. L'humanité, de concert avec l'ONU, se penche sur les 75 années qui se sont écoulées et envisage en même temps un avenir meilleur. Le thème principal de ce débat général, à savoir « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale », reflète la demande d'une majorité écrasante des États Membres de l'ONU de construire un monde pacifique et prospère sur la base du multilatéralisme. Le multilatéralisme permet de parvenir à la paix et à la sécurité ainsi qu'au développement durable en établissant des relations de coopération entre les États Membres fondées sur la reconnaissance du fait qu'ils ont des idées, des systèmes, des cultures et des valeurs différents. Cela devrait être encouragé et promu, car cela s'aligne pleinement sur les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

L'époque où un pays pouvait seul dominer la politique internationale, en imposant unilatéralement sa volonté au monde, est révolue depuis longtemps et le multilatéralisme est devenu une tendance mondiale irrésistible. L'avenir que l'humanité veut est un monde indépendant, exempt de toute domination, subordination, agression ou ingérence, où la souveraineté et l'égalité de tous les pays et de toutes les nations sont assurées. L'ONU est nécessaire pour atteindre cet objectif. Elle doit adhérer fermement aux principes d'égalité souveraine, de respect mutuel, d'impartialité et

d'objectivité. Elle doit avoir une tolérance zéro pour la tyrannie et l'arbitraire, et elle doit éliminer les pratiques partiales et la politique de deux poids deux mesures dans toutes ses activités, conformément aux buts et principes inscrits dans la Charte.

Dans ce contexte, nous condamnons et rejetons catégoriquement l'embargo économique, commercial et financier de Cuba, un génocide économique qui se poursuit depuis des décennies en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international et une atteinte à la souveraineté. Nous demandons avec insistance qu'il soit mis fin immédiatement à cet embargo. Nous exprimons notre soutien et notre solidarité indéfectibles au peuple syrien dans sa lutte pour reconquérir le Golan occupé par Israël et défendre son intégrité territoriale, ainsi qu'à la juste cause du peuple de Palestine pour la création de son propre État indépendant avec Jérusalem-Est comme capitale. Nous exprimons également notre soutien et notre solidarité au Gouvernement et au peuple vénézuéliens dans leur lutte pour rejeter l'ingérence des forces étrangères et défendre la souveraineté de leur pays.

La République populaire démocratique de Corée développera des relations de bon voisinage et fraternelles avec tous les pays du monde qui respectent sa souveraineté et lui manifestent de l'amitié, et fera un effort déterminé pour préserver la paix et la sécurité dans la région et dans le monde en général.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de l'Ouganda.

M. Ayebare (Ouganda) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter oralement une allocution écrite de S.E.M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République d'Ouganda, au débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session.

« Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session, et à vous assurer du plein soutien de l'Ouganda. Je tiens à remercier S.E.M. Tijjani Muhammad-Bande pour sa direction exceptionnelle de l'Assemblée lors de sa soixante-quatorzième session, en particulier pendant la période de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Je voudrais également rendre hommage au Secrétaire général, S.E.M. António Guterres, pour son dévouement

et son attachement aux travaux de l'ONU, et exprimer ma solidarité à tous les pays qui luttent contre la pandémie de COVID-19 et mes condoléances pour les vies qu'ils ont perdues.

L'Ouganda se félicite du thème de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. L'ONU constitue un forum approprié pour parler d'une seule voix sur cette pandémie mondiale. La présente session est un rappel opportun de la vision, des principes communs et des engagements convenus lors de notre sommet sur le développement durable, qui s'est tenu à New York du 25 au 27 septembre 2015 (voir A/70/PV.4). Lorsque nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous nous sommes engagés à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte en prenant des mesures explicites pour mettre fin à l'extrême pauvreté et réduire les inégalités. Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous avons donc besoin d'une organisation qui soit en mesure de relever les défis mondiaux. C'est par une action multilatérale efficace que nous pouvons atténuer les impacts multiformes de la crise sans précédent de la COVID-19 et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, l'Ouganda réitère son engagement en faveur du multilatéralisme. Nous considérons le multilatéralisme comme un moyen de faire face à des menaces et à des défis complexes et nouveaux, tels que la pandémie de COVID-19 qui a touché tous les membres de la communauté internationale dans un monde de plus en plus interdépendant.

L'Ouganda, comme de nombreux pays dans le monde, a dû répondre à l'assaut de la pandémie. Nous considérons la COVID-19 comme un ennemi intrépide de la vie humaine qu'il fallait affronter. Notre approche pour y faire face a donné la priorité à la protection des vies humaines. Comme première mesure pragmatique pour s'assurer que le pays a réagi de manière adéquate et a atténué l'impact de la pandémie, le Gouvernement a élaboré des directives et des instructions permanentes pour harmoniser et normaliser sa réponse. Nous avons combiné les tests systématiques, le traçage, la mise en quarantaine et le traitement avec des restrictions de circulation et de contact, afin d'enrayer la transmission du virus. Nous avons associé toutes ces

mesures à une vaste campagne médiatique pour sensibiliser le public. Le Gouvernement a également continué à renforcer son système national de santé dans le cadre de son engagement en faveur de la couverture sanitaire universelle et de la garantie que les établissements de santé qui traitent les patients de la COVID-19 sont bien équipés avec les fournitures nécessaires afin de soutenir une gestion efficace et efficiente des cas. Grâce à ces décisions délibérées et ciblées, l'Ouganda a pu prévenir les infections massives de coronavirus dans le pays. Le Gouvernement a également donné la priorité à un relèvement durable après la pandémie dans sa stratégie nationale de riposte face à la COVID-19.

En plus de son bilan sanitaire et humain incalculable, la pandémie a laissé une marque indélébile sur l'économie mondiale. Partout dans le monde, des pays souffrent du choc soudain subi par leur économie. Mais au-delà des défis immédiats de la crise actuelle, il est nécessaire de se concentrer davantage sur le relèvement d'après l'épidémie. L'impact de la COVID-19 peut être atténué si nous agissons immédiatement et collectivement. Nous saluons les efforts déployés par diverses organisations internationales et régionales, telles que l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la Santé, le Mouvement des pays non alignés, l'Union africaine (UA), le Commonwealth, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), entre autres, pour faire face à la pandémie.

Nous félicitons la communauté internationale pour le soutien qu'elle a apporté jusqu'à présent dans la lutte contre la pandémie. Les décisions prises en avril par le Fonds monétaire international, le groupe de la Banque mondiale et le Groupe des 20 de suspendre immédiatement les paiements du service de la dette de 76 pays pendant un an sont louables. Toutefois, la suspension convenue de la dette ne suffit pas pour leur permettre de réagir et de se remettre de la pandémie de COVID-19 ou de faire face à ses effets sociaux et économiques dévastateurs. Nous appelons à davantage d'actions sur les plans globaux d'allègement de la dette, en particulier l'annulation de la dette par les créanciers multilatéraux et bilatéraux, afin de nous permettre d'obtenir le financement nécessaire pour notre riposte à la pandémie de COVID-19.

Je suis heureux d'informer les États Membres que des secteurs clés de l'économie ougandaise, en particulier l'agriculture et les technologies de l'information et des communications, ont résisté durant la pandémie de COVID-19. Les niveaux de production ont augmenté, dépassant les niveaux antérieurs à la COVID-19. Les exportations de café ont continué à augmenter malgré la pandémie, les chiffres d'avril 2020 montrant une croissance par rapport à l'année précédente. L'Ouganda a pu se relever et surmonter la tempête grâce aux mesures appropriées que nous avons prises en tant que Gouvernement, notamment en poursuivant la bonne politique de promotion de la croissance tirée par le secteur privé.

La crise de la COVID-19 nous a permis de tirer quelques leçons et nous a montré des pistes de réflexion. Tout d'abord, elle démontre à quel point notre monde est devenu interconnecté et interdépendant. Deuxièmement, nous avons vu qu'il nous faut embrasser l'ère numérique et adopter davantage de technologies numériques, tant pour la production que pour les services, comme la banque, le commerce de détail et l'apprentissage, ainsi que les services publics. Troisièmement, de nombreuses industries et institutions ont montré leur capacité à s'adapter et à se réorienter. En Ouganda, par exemple, les usines de vêtements fabriquent des masques, les universités ont commencé à fabriquer des ventilateurs et les raffineries de sucre fabriquent des désinfectants pour les mains.

L'Ouganda a démontré sa volonté d'intensifier les efforts nationaux en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des 17 objectifs de développement durable. Dans le sillage de la pandémie actuelle de COVID-19, nous sommes plus que jamais conscients de la nécessité de rester concentrés sur les efforts indispensables à mener pour atteindre l'objectif primordial de développement durable que constitue l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions et de stimuler le développement socio-économique et politique.

Des progrès ont été enregistrés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, comme en témoigne notre deuxième rapport d'examen national

volontaire, qui a été présenté lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020. À cet égard, l'Ouganda a adopté son troisième plan quinquennal de développement national pour 2020/21 à 2024/25 sous le thème « Industrialisation durable pour une croissance inclusive, l'emploi et la création de richesse ». Le plan met l'accent sur des interventions clés dans de grandes catégories de transformation à mettre en œuvre, notamment la protection de l'environnement, la gouvernance et l'industrialisation, en étroite collaboration avec les partenaires du développement et d'autres parties prenantes concernées, en particulier dans le contexte d'une reconstruction en mieux dans le cadre de la reprise après la pandémie de COVID-19. Il donne la priorité à l'élimination de l'approche cloisonnée en matière de prestation de services et renforce les synergies entre les secteurs et entre les autres acteurs dans la mise en œuvre des priorités et des politiques nationales de développement durable.

Les changements climatiques restent l'un des plus grands défis de notre temps. Nous continuons à être témoins de catastrophes liées aux changements climatiques dans le monde entier, qui entraînent des pertes considérables en vies humaines et en biens. Il est clair qu'aucun pays n'est à l'abri de telles catastrophes. La lutte contre les changements climatiques exige de nous tous une action multilatérale efficace et audacieuse. L'Ouganda, par exemple, a continué à connaître des sécheresses prolongées, la fonte des calottes glaciaires sur sa plus haute montagne, le Mont Rwenzori, des inondations, des pluies irrégulières et des glissements de terrain. Nous avons récemment subi l'impact de pluies intenses et prolongées qui ont augmenté le niveau des grandes masses d'eau et provoqué des inondations dans plusieurs régions du pays. Face aux changements climatiques, le Gouvernement continuera à investir dans des mesures d'adaptation et d'atténuation qui comprennent l'élargissement de l'accès à une énergie propre et de sa consommation afin d'améliorer la production, ainsi que l'augmentation de la couverture forestière et des zones humides, conformément à nos contributions ambitieuses déterminées au niveau national. Ces investissements nous permettront d'arrêter, de réduire et d'inverser la dégradation de l'environnement et les effets néfastes des changements climatiques,

ainsi que d'améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles pour une croissance économique inclusive.

La mobilisation des moyens de mise en œuvre pour l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, y compris la résilience, reste essentielle, en particulier au niveau international. À cet égard, l'Ouganda soutiendra des propositions d'action audacieuses lors de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue en 2021, dans les domaines de l'atténuation, de l'adaptation et du financement. Nous demandons donc instamment aux pays développés de respecter leurs engagements financiers conformément à l'Accord de Paris sur les changements climatiques, à savoir fournir 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour aider les États parties en développement à la fois à l'atténuation et à l'adaptation. Nous continuons également à observer une tendance croissante à la perte de biodiversité, les espèces sauvages et autres espèces vivantes étant en danger et menacées d'extinction. Nous dépendons tous fortement de la planète pour nos moyens de subsistance. À cet égard, nous devrions donc réaffirmer notre détermination à protéger la planète contre la dégradation, notamment par une production et une consommation durables et une gestion durable des ressources naturelles afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

Alors que l'ONU commémore son soixante-quinzième anniversaire, l'Ouganda se joint à la communauté des nations en reconnaissant la légitimité, le pouvoir de rassemblement, l'impact normatif et les succès indéniables que notre vision commune peut réaliser. Il reste cependant beaucoup à faire pour renforcer encore la coopération internationale en vue d'atteindre les trois objectifs liés et interdépendants de paix et de sécurité mondiales et régionales, de développement économique durable pour tous et de promotion des droits et de la dignité des personnes.

Cette année du soixante-quinzième anniversaire marque également la fin de la troisième Décennie internationale de l'élimination du

colonialisme, à un moment où 17 territoires non autonomes attendent toujours l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. La question non résolue du Sahara occidental reste le seul problème qui fait obstacle à l'élimination totale du colonialisme sur le continent africain. L'Ouganda se joint donc à la communauté internationale pour souligner son attachement aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, y compris ceux de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples.

L'Assemblée générale a approuvé l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, et le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en 2016 et 2018 respectivement, en vue de rendre le système de développement plus stratégique, responsable, transparent, ouvert à la collaboration, efficace, affectif et axé sur les résultats. Cette approbation est née de la nécessité de repositionner les activités opérationnelles de l'Organisation des Nations Unies pour le développement de manière à ce qu'elles soutiennent les pays dans leurs efforts nationaux pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous félicitons le Secrétaire général pour les progrès réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre des réformes approuvées en consultation avec les États Membres. L'Ouganda travaillera au sein du Groupe des 77 (G-77) et de la Chine au cours du prochain cycle de l'examen quadriennal complet afin de s'assurer qu'il recevra des orientations politiques appropriées au cours des quatre prochaines années pour aider les pays à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 dans leurs juridictions.

La coopération Sud-Sud a continué à s'avérer un élément important de la coopération internationale pour relever les défis mondiaux dans les pays du Sud, en particulier pendant l'actuelle pandémie de COVID-19. Les pays du Sud ont reçu le soutien de leurs homologues mondiaux, ce qui a renforcé leurs capacités nationales et régionales à riposter à la pandémie sans précédent de COVID-19. Conscient du rôle essentiel de la coopération Sud-Sud dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Ouganda continuera à soutenir

le renforcement de la coopération Sud-Sud entre les membres du G-77 et la Chine et au sein de l'ONU, conformément à ses principes. En tant qu'hôte du troisième Sommet Sud-Sud, je me réjouis d'accueillir les dirigeants du G-77 et de la Chine à ce sommet, qui se tiendra à Kampala à des dates appropriées en 2021.

L'Ouganda félicite le Secrétaire général pour son appel opportun en faveur d'un cessez-le-feu mondial pendant la pandémie de COVID-19. Il ne fait aucun doute que la pandémie a eu un impact global sur tous les aspects de notre vie, notamment social, économique et politique, et dans presque tous les pays du monde. Là où les conflits armés et les guerres ont continué, la pandémie a rendu les situations qui se dégradaient encore plus graves. Les organisations continentales et sous-régionales d'Afrique ont continué à jouer un rôle essentiel dans la prévention des conflits et la gestion des crises sur le continent. Je me félicite du partenariat et de l'engagement directs entre l'ONU et l'Union africaine sur les questions de paix et de sécurité, qui se sont accélérés ces dernières années. Notre expérience a montré que partout où la communauté internationale, et l'ONU en particulier, a soutenu les efforts régionaux, ceux-ci ont été couronnés de succès. Nous devons encourager et renforcer ce partenariat.

L'Ouganda continue à soutenir et à faire progresser les efforts de paix et de sécurité dans la région. Nous sommes pleinement conscients que la prospérité et le développement des pays de notre région et au-delà sont inextricablement liés à la paix et à la sécurité. Nous restons activement impliqués dans des initiatives régionales telles que celles de l'IGAD, de la CAE, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de l'UA, et nous sommes encouragés par les progrès que nous constatons. Nous continuerons à soutenir les efforts de paix dans ces cadres, tels que ceux au Soudan du Sud, la transition politique au Soudan et les efforts de stabilisation en Somalie.

La menace du terrorisme reste un défi sécuritaire de notre temps. Nous devons être conscients que, même si la COVID-19 et un certain nombre des mesures prises par les gouvernements à travers le monde ont pu contribuer à faire reculer les activités des groupes extrémistes

et terroristes violents, la nouvelle normalité créée par la crise peut également faire le jeu des extrémistes violents et des groupes terroristes. L'Ouganda reste déterminé à soutenir les efforts mondiaux et régionaux de lutte contre le terrorisme. Dans notre propre région, des groupes terroristes tels que les Chabab, Boko Haram, l'État islamique d'Iraq et du Cham, Al-Qaïda et les Forces démocratiques alliées continuent à représenter une menace pour notre sécurité et notre développement communs. Les neutraliser requiert des actions fermes et fondées sur la coopération.

Après 75 ans d'existence de l'Organisation des Nations Unies, la nécessité de réformer le Conseil de sécurité est plus urgente et impérative que jamais. Les réalités géopolitiques actuelles, telles que la pandémie mondiale, sont autant de raisons impérieuses de réformer en profondeur le Conseil de sécurité. La réforme permettra d'accroître encore l'autorité et l'efficacité du Conseil. Soixante-quinze ans plus tard, il est temps de prendre des mesures audacieuses pour remédier à l'injustice et au déséquilibre de longue date dans la configuration actuelle du Conseil de sécurité. Nous devrions faire place à la représentation équitable des régions non représentées ou sous-représentées, en particulier l'Afrique. Les questions africaines dominent l'ordre du jour du Conseil, et pourtant l'Afrique reste la seule région non représentée dans la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité et est également sous-représentée dans la catégorie des membres non permanents. Nous devons mobiliser la volonté politique requise pour corriger l'injustice historique faite au continent africain. Nous demandons donc instamment à tous les États Membres de s'employer à faire progresser la réforme globale du Conseil de sécurité.

Enfin, dans le courant de l'année, une importante élection aura lieu pour les juges de la Cour internationale de Justice, un des organes principaux de l'Organisation. L'Ouganda a accepté la juridiction obligatoire de la Cour, sans aucune réserve, dès mars 1963, lorsque nous étions tout nouveau Membre de l'ONU. Nous sommes fiers que la juge ougandaise Julia Sebutinde, première femme africaine à siéger à la Cour et qui l'a servie avec distinction, se présentera pour un second et dernier mandat. Je recommande la

juge Julia Sebutinde à l'Assemblée générale et lui demande d'appuyer sa réélection pour un second et dernier mandat à la Cour internationale de Justice ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Togo.

M. Kpayedo (Togo) : Je voudrais, avant tout propos, vous féliciter Monsieur le Président pour votre brillante élection à la présidence de cette soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. Je salue ensuite le travail remarquable abattu par le Président sortant, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande qui, par son leadership en ces moments difficiles que nous vivons, a apporté sa pierre à l'avancement des grands chantiers de l'Organisation. J'aimerais également renouveler au Secrétaire général notre confiance et lui rendre un hommage appuyé pour le doigté avec lequel il poursuit la mise en œuvre de nos objectifs communs.

L'année 2020, lorsqu'elle s'achèvera, sera sans nul doute, rangée dans les registres des années les plus difficiles, eu égard à la crise de santé publique liée à la maladie à coronavirus (COVID-19). Cette maladie s'est propagée dans le monde entier occasionnant des souffrances humaines indicibles. Elle a mis à nu les nombreuses fragilités insoupçonnées de la communauté internationale en provoquant une crise économique sans précédent. Au moment où nous délibérons au sein de l'Assemblée, nous n'avons toujours pas trouvé la panacée durable contre ce mal. Je voudrais m'incliner devant la mémoire de toutes les victimes de ce virus et saluer le travail remarquable des personnels soignants de tous les pays qui ont sauvé des millions de vies humaines.

Cette session se tient donc dans un contexte bien particulier où notre monde est plus que jamais troublé. La tragédie humaine qui en découle met à rude épreuve le multilatéralisme et nous interpelle quant à notre détermination à agir ensemble pour contenir ce fléau. C'est pourquoi, je voudrais me féliciter du choix du thème de cette session de l'Assemblée générale intitulé : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ». Ce thème, à bien des égards, est révélateur du climat d'anxiété généralisée qui nous commande d'être solidaires, unis et plus déterminés. En effet, la pandémie de la COVID-19 nous impose d'immenses sacrifices et notre succès à juguler cette crise dépendra de notre volonté d'unir nos efforts afin d'inverser la tendance de la pandémie et d'éviter que nos populations

ne retombent dans l'extrême pauvreté. Il est regrettable de constater que la pandémie de la COVID-19 a ralenti nos efforts concernant plusieurs objectifs de développement durable, notamment la santé, la faim et le travail décent. Il est donc impératif que la communauté internationale agisse dans une approche concertée, globale et cohérente, pour trouver des réponses adéquates à cette pandémie. À cet égard, je voudrais saluer l'initiative du Secrétaire général qui, dès le début de la pandémie, a lancé une riposte globale du système des Nations Unies pour y faire face et emmener nos États à se prémunir contre ses conséquences néfastes.

Il est désormais établi qu'au regard du caractère très contagieux du virus, les mesures préventives telles que nous les appliquons aujourd'hui ne pourront pas à elles seules suffire pour inverser la tendance et à terme, éliminer ce virus. Le vaccin reste donc la panacée durable. À cet égard, mon pays encourage toutes les recherches qui sont menées de par le monde pour y parvenir. Alors que ces recherches semblent prometteuses, se pose, d'ores et déjà, la problématique de l'accès aux futurs vaccins. S'il est vrai que les sociétés pharmaceutiques mobilisent beaucoup de ressources financières à cette fin, nous ne devons pas sacrifier notre humanité au nom de la rentabilité économique. C'est pourquoi, nous devons nous assurer que l'accès au futur vaccin contre la COVID-19 soit équitable, abordable et affranchi des lois du marché. Aussi, voudrais-je me réjouir de l'adoption d'une résolution pertinente par la soixante-treizième Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la résolution WHA 73.1, par laquelle les États Membres ont prévu que tout accès à ce vaccin et d'autres médicaments connexes soit, pour tous, rapide et équitable, de qualité, sûr et abordable. Mon pays se félicite également de l'initiative COVAX lancée par l'OMS, qui est un mécanisme de groupement des achats, coordonné par l'Alliance Gavi pour les nouveaux vaccins anti-COVID-19, qui garantira à chaque pays participant un accès juste et équitable aux vaccins grâce à un cadre d'allocation que l'OMS entend mettre sur pied.

Le continent africain, durement confronté à la pauvreté et aux fléaux naturels endémiques et cycliques, connaît lui aussi une progression inquiétante de la maladie. Pour y remédier, l'Union africaine a mis en œuvre une stratégie de lutte et de prévention recommandée par les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies qui est estimée, à elle seule, à plus de 200 milliards de dollars. Elle a également mis en place une plateforme africaine de fournitures

médicales qui vise à mobiliser des produits et matériels nécessaires contre la COVID-19 dont l'accès est de plus en plus difficile en raison de la forte demande sur le marché. À cet égard, je me réjouis du partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine pour relever les défis qu'impose la pandémie. Mon pays estime que l'appel du Secrétaire général aux dirigeants du G20 à adopter un plan de relance en faveur des pays en développement ainsi que les appels à la suspension et à l'annulation de la dette seront suivis d'effet.

Mon pays, le Togo, a, dans le cadre de la riposte contre la COVID-19, mis en place un comité que préside personnellement le Président de la République, une coordination nationale, un comité de gestion et un comité scientifique, depuis le premier cas de la maladie, révélé le 6 mars 2020. Conscient de l'impact socioéconomique à long terme de la maladie, le Gouvernement togolais a également lancé un fonds national de solidarité et de relance économique de 400 milliards de francs CFA, soit environ 665 millions de dollars. Pour ce qui est des dispositions prises, elles se rapportent à la prévention à travers les mesures barrières, au dépistage des cas, au port obligatoire du masque, et à l'éducation et à la sensibilisation de la population. Le Gouvernement togolais a également procédé au bouclage de certaines zones du pays, à la mise en place d'un couvre-feu et à la fermeture des frontières et des écoles et universités, ainsi qu'à l'interdiction des regroupements.

En ce qui concerne la prise en charge, le Gouvernement a ouvert des centres dédiés à Lomé et dans chacune des régions économiques du pays, et procédé à la formation du personnel et à l'acquisition d'importants équipements de laboratoire et de réanimation, ainsi que de matériels de protection. Un protocole thérapeutique a été élaboré par le Comité scientifique. Diverses mesures sociales ont été prises en faveur de la population, notamment les couches les plus vulnérables, pour pallier l'impact de la pandémie. Ces mesures consistent en la réduction du coût de l'eau et de l'électricité, la suppression de taxes sur des produits de première nécessité, la distribution de vivres et d'une allocation aux couches les plus déshéritées, par un transfert monétaire dénommé « NOVISSI » et enfin à un soutien aux entreprises. C'est le lieu donc d'adresser nos sincères remerciements à nos différents partenaires et à tous ceux qui apportent leur assistance au Togo dans la lutte contre cette pandémie.

En cette année commémorative du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il est juste de relever que notre institution a accompli de grands progrès dans les domaines de la consolidation de la paix, du respect des droits de l'homme et de la promotion d'un développement durable, en dépit des préjugés qu'elle essuie. L'un des acquis majeurs de l'Organisation concerne la promotion de la paix et de la sécurité où les opérations de maintien de la paix ont contribué à sauver de nombreuses vies et à favoriser la restauration de la stabilité et de la sécurité dans un monde en proie aux conflits et à de nouvelles menaces, telles que le terrorisme et l'extrémisme violent. Ces opérations de maintien de la paix, auxquelles mon pays participe activement en tant qu'un des principaux fournisseurs de contingents, se sont affinées et améliorées au fil du temps. C'est le lieu ici de se réjouir qu'elles s'orientent davantage et résolument vers une approche préventive et multidimensionnelle.

Dans le domaine du développement, l'adoption en 2015 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 reste, à ce jour, l'outil le plus ambitieux garantissant le mieux-être de nos peuples. Ce programme qui capitalise l'expérience acquise des objectifs du Millénaire pour le développement, intègre, dans une approche transversale, les trois dimensions du développement durable à savoir, les dimensions économique, sociale et environnementale. L'Organisation s'est également illustrée en matière de promotion des droits de la personne notamment, de l'enfant et de la femme. Les normes internationales des droits de l'homme ont ainsi proliféré dans des domaines divers.

Toutefois, ces succès enregistrés çà et là ne doivent pas occulter la réalité selon laquelle l'Organisation reste confrontée encore à de nombreux défis. En effet, nous n'avons toujours pas réussi à conjurer le spectre de la guerre et des conflits armés en tout genre. Ces conflits ont pris une autre dimension de nos jours, puisqu'ils sont alimentés désormais par des acteurs non étatiques, par des réseaux nébuleux qui nourrissent le terrorisme et le prosélytisme religieux, notamment dans certains pays de la région du Sahel et de l'Afrique centrale.

Par ailleurs, les changements climatiques, en particulier les intempéries qu'on observe présentement en Afrique, les crises migratoires sont autant de défis auxquels l'Organisation doit apporter des réponses hardies et durables, si elle compte réaliser les idéaux qui ont prévalu à sa création.

Les attentes de nos peuples sont grandes et urgentes et mon pays en appelle à la responsabilité de l'ensemble des États pour un nouvel engagement en faveur de l'action qui, sans équivoque, passe par la revitalisation et la réforme de l'ONU, notamment ses organes principaux dont le Conseil de sécurité, pour la rendre plus représentative et l'adapter aux exigences de notre temps. Nous croyons fermement que plus de transparence, plus de justice, plus d'équité et de démocratie, dans le respect strict de l'égalité souveraine des États et de la dignité de chacun d'eux, particulièrement à l'égard du continent africain, permettront à l'Organisation d'écrire de nouvelles pages de son existence. Pour cela, nous ne devons pas céder à la tentation d'un repli national. Avançons plutôt ensemble et unis dans l'espérance de la paix et du développement auxquels nos populations restent fermement attachées.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la République-Unie de Tanzanie.

M. Gastorn (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Il me plaît de faire la présente déclaration au nom de S. E. M. John Pombe Joseph Magufuli, Président de la République-Unie de Tanzanie, qui ne pouvait pas se joindre à cette réunion virtuelle de l'Assemblée générale en raison de la campagne électorale en cours dans le pays. M. Magufuli se présente pour un deuxième mandat présidentiel lors de l'élection du 28 octobre. Le Gouvernement tanzanien tient à souligner sa détermination à faire en sorte que les campagnes et élections de cette année se déroulent de manière démocratique, pacifique, crédible, régulière et transparente, comme l'a fait invariablement la Tanzanie pour toutes ses élections depuis 1965.

La République-Unie de Tanzanie vous adresse ses chaleureuses félicitations, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de l'Assemblée générale. Je vous assure de l'appui et de la coopération sans réserve de ma délégation dans l'accomplissement de votre noble mandat. Je tiens également à rendre hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, pour l'excellent leadership et l'engagement dont il a fait preuve durant son mandat en cette période difficile.

C'est avec une grande tristesse que la Tanzanie a perdu en juillet un de ses grands dirigeants, le regretté Benjamin William Mkapa, ancien Président de la République-Unie de Tanzanie, et je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude à tous pour leurs condoléances.

Le débat général de cette année s'articule autour du multilatéralisme, ce qui correspond très bien à notre préoccupation majeure de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Nous saluons et approuvons pleinement le thème du débat général. Vous assumez la présidence, Monsieur le Président, en des temps difficiles, alors que le monde se bat contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui est absolument inédite. L'apparition et la propagation de la COVID-19 dans le monde entier nous rappellent que nous devons renforcer la solidarité au sein du système multilatéral pour faire face aux défis mondiaux qui se posent à nous. La pandémie a fait de nombreuses victimes et perturbé l'économie des pays et du monde tout entier. Dans ce contexte, je voudrais exprimer nos sincères condoléances aux familles éplorées et aux proches des personnes décédées et souhaiter un prompt rétablissement à ceux qui sont en train d'être soignés. Nous accueillons en outre positivement toutes les initiatives prises au sein du système des Nations Unies pour mobiliser les efforts en vue de faire face à la pandémie, notamment en partageant les meilleures pratiques afin d'empêcher qu'elle ne se propage davantage.

Au niveau national, notre gouvernement a pris des mesures concertées et énergiques pour atténuer et prévenir la propagation de la COVID-19 ; mesures qui ont jusqu'à présent donné des résultats positifs dans la lutte contre la pandémie dans notre pays. Toutes les activités socioéconomiques ont maintenant repris normalement. Malgré ces succès, nous ne pouvons pas nier les effets néfastes que la pandémie a eus dans notre pays et dans le monde en général, en particulier pour les pays les moins avancés et les pays en développement. Nous remercions sincèrement nos partenaires de développement, notamment les institutions financières internationales, qui ont complété nos efforts nationaux de lutte contre la pandémie par l'allègement de la dette, le report des paiements et l'octroi de dons. Dans le même esprit, la Tanzanie exhorte en outre les institutions financières internationales et les partenaires de développement à concevoir des mécanismes pour fournir des ressources à des conditions préférentielles afin de compléter les efforts des pays les moins avancés et des pays en développement dans la lutte contre la pandémie, y compris, mais sans s'y limiter, de nouvelles mesures d'allègement de la dette pour leur permettre de relancer plus rapidement leur économie.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, la République-Unie de Tanzanie souhaite réaffirmer son engagement commun

à maintenir les piliers de l'ONU, qui sont la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement. L'indépendance de la Tanzanie reste un témoignage remarquable de l'attachement de l'Organisation aux idéaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. L'ONU a grandement contribué à faciliter notre indépendance. La Tanzanie reste un membre engagé de l'Organisation et, par le biais de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation, elle a soutenu les luttes de libération menées par de nombreux États frères pour recouvrer leur indépendance. Au fil des ans, la Tanzanie a également participé à la promotion des piliers de l'ONU en matière de paix et de sécurité et à l'élaboration de l'avenir durable que nous espérons tous voir. Nous sommes fiers d'avoir participé, sous l'égide de l'ONU, à des opérations de maintien de la paix. La Tanzanie compte actuellement plus de 2 303 soldats de la paix répartis dans six missions, et nous pensons que la paix et la sécurité sont la pierre angulaire de notre développement socio-économique.

Il ne fait aucun doute que le multilatéralisme est un outil important pour la collaboration entre les nations, comme l'ont démontré avec brio les Nations Unies. Alors que nous entrons dans la décennie d'action pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous continuons à croire que l'ONU est en fin de compte la bonne plateforme pour relever les défis mondiaux. En mettant en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Gouvernement tanzanien actuel a accompli un certain nombre de réalisations dans divers secteurs. Notre économie nationale croît à un taux de 6,9 %, contre 6,2 % en 2015. Cependant, la COVID-19 a entraîné une baisse de la projection de croissance à 5,5 %, ce qui a créé un besoin d'aide pour soutenir une projection de croissance économique plus dynamique. Les taux d'inflation sont restés stables à un seul chiffre de 4,4 %, le taux le plus bas ayant été enregistré en 2019, à 3,4 %. En conséquence, le 1^{er} juillet, la Banque mondiale a annoncé le passage de l'économie tanzanienne du statut de pays moins avancé à celui de pays à revenu intermédiaire inférieur, cinq ans avant la projection de la vision nationale de développement pour 2025. Cette étape est le résultat de différentes mesures nationales, principalement axées sur la lutte contre la corruption, l'amélioration de l'administration publique et la bonne gestion des ressources publiques et naturelles. Elle a également été rendue possible par les réformes du Gouvernement et les partenariats avec divers partenaires de développement. Nous tenons donc à exprimer

notre sincère gratitude à l'ONU et à ses institutions spécialisées, ses fonds et programmes et aux autres partenaires de développement.

Dans le cadre de nos efforts pour intégrer le développement économique et humain, nous avons progressé dans l'amélioration des infrastructures nécessaires à la fourniture de services sociaux. Par exemple, au cours des cinq dernières années, nous avons construit un total de 1 769 établissements de soins de santé dans tout le pays, allant des dispensaires aux hôpitaux de recours. En outre, la construction et la rénovation des infrastructures hydrauliques ont permis d'améliorer l'accès à une eau propre et sûre pour 70,1 % de la population dans les zones rurales et 84 % dans les zones urbaines. L'électrification rurale a permis de fournir l'électricité à 9 112 des 12 268 villages de Tanzanie.

Vingt-cinq ans après l'adoption du Programme d'action de Beijing, les inégalités sont toujours présentes dans le monde. Malgré les défis qui restent à relever, la Tanzanie a pu mettre en place divers cadres nationaux pour guider la mise en œuvre de mesures garantissant l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles, y compris l'intégration des objectifs d'égalité des sexes dans l'ensemble des politiques et programmes gouvernementaux. En ce qui concerne la promotion du droit à l'éducation, le Gouvernement a également supervisé d'importants travaux de construction et de réhabilitation des installations d'apprentissage et d'enseignement, ainsi que la fourniture d'un enseignement gratuit dans les écoles primaires et secondaires. Cela a permis de faire passer le nombre d'élèves du primaire de 1 million en 2015 à 1,6 million en 2020. Par conséquent, le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement secondaire a également augmenté, passant de 1,6 million en 2015 à 2,1 millions cette année.

Le Gouvernement a renforcé l'interconnexion et a réussi à construire 3 500 kilomètres de routes et de nombreux grands ponts au cours des cinq dernières années. De plus, nous avons modernisé les principaux ports et d'autres installations de transport, allant de la voie ferrée à écartement normal qui traverse le centre de la Tanzanie à la restauration d'autres installations de transport ferroviaire dans le corridor oriental. D'autres étapes importantes sont la fabrication et la remise à neuf de navires pour améliorer le transport par voie d'eau et la connectivité dans les zones entourées de plans d'eau. Le Gouvernement a également supervisé l'acquisition de 11 avions, dont huit sont exploités commercialement.

Soucieux de construire l'économie industrielle en Tanzanie, nous avons entrepris la création de 8 477 nouvelles industries dans les catégories grande, moyenne et petite. Cela est allé de pair avec la construction d'une grande centrale hydroélectrique sur le fleuve Rufiji qui aura la capacité de fournir 2 115 mégawatts d'électricité, ce qui suffira à stimuler notre approvisionnement énergétique pour l'industrie. Notre plan directeur pour l'économie industrielle et le développement humain vise à surmonter les obstacles infrastructurels et réglementaires et à créer ainsi un régime réglementaire intelligent, fonctionnel et équitable pour les investissements et les entreprises. Je voudrais donc profiter de cette occasion pour inviter et encourager les investisseurs internationaux à venir investir dans divers secteurs en Tanzanie. Nous disposons d'un environnement stable et favorable à l'investissement et nous nous réjouissons d'accueillir tout le monde.

À ce stade, je voudrais m'étendre sur un certain nombre de questions qui, selon mon gouvernement, requièrent une attention internationale particulière et qu'il est donc nécessaire de souligner.

Nous devons nous rappeler que la crédibilité de l'ONU dépend d'un Conseil de sécurité bien représentatif et réactif. À cet égard, nous réitérons la Position commune africaine telle que précisée dans le Consensus d'Ezulwini et dans la Déclaration de Syrte.

Le 17 août, la Tanzanie a transmis la présidence de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) au Mozambique. La Tanzanie est fière d'avoir servi la SADC pendant un an au milieu d'un certain nombre de défis, tout en franchissant des étapes importantes dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la démocratie, de la bonne gouvernance, de l'intégration financière et du développement social. Ces réalisations reflètent l'engagement que la Tanzanie a toujours eu et continue d'avoir en tant que fer de lance des efforts liés à l'intégration régionale et aux relations internationales.

Le 25 octobre 2019, la Tanzanie a rejoint les autres pays de la SADC pour commémorer la journée de solidarité avec la République du Zimbabwe contre les sanctions au Zimbabwe. Nous continuons à demander la suppression de toutes les formes de mesures coercitives unilatérales sous forme de sanctions imposées au Zimbabwe, afin d'ouvrir la voie à la transformation socio-économique et au développement économique de ce pays.

La prestation de serment en juin de S.E.M. Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, a été le point culminant de l'élection présidentielle tant attendue au Burundi. Cette élection s'étant achevée dans le calme, la Tanzanie exhorte la communauté internationale à aider le nouveau Gouvernement en apportant une aide indispensable au développement économique et social des citoyens du Burundi et de la région dans son ensemble.

La Tanzanie réitère sa position de soutien à une République démocratique du Congo stable, pacifique et prospère. Nous saluons les efforts déployés jusqu'à présent par l'ONU, la région de la SADC et l'ensemble de la communauté internationale pour y parvenir. À cet égard, nous voulons également souligner qu'un engagement continu et pragmatique est crucial pour aligner la position de la SADC sur la reconfiguration de la brigade d'intervention de la force, de manière à maintenir sa capacité de défense efficace, son efficacité opérationnelle et son unité de commandement et de contrôle.

La Tanzanie a toujours estimé que l'embargo économique imposé à Cuba en 1960 avait perdu toute pertinence. Nous encourageons les deux parties à engager un dialogue constructif visant à la réalisation de sa suppression totale.

Sur la question de la Palestine, nous continuons à soutenir le règlement du conflit entre Israël et la Palestine, qui repose sur une solution à deux États dans laquelle les deux vivent côte à côte dans la paix et la sécurité.

Je voudrais conclure en promettant à l'Assemblée que la République-Unie de Tanzanie continuera à apporter le soutien nécessaire à l'ONU pour assurer le succès de tous les programmes mondiaux importants, notamment la promotion de l'égalité et de l'autodétermination des nations, la paix et la sécurité, les droits de l'homme, le développement, la mise en œuvre du Programme 2030 et les processus de réforme de l'ONU. Une fois de plus, nous réitérons notre engagement en faveur du multilatéralisme et appelons tous les États Membres à l'adopter pour un monde juste et meilleur. Que Dieu bénisse la République-Unie de Tanzanie, que Dieu bénisse l'Afrique, que Dieu bénisse les Nations Unies et que Dieu nous bénisse tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général. Je vais maintenant faire une déclaration.

En clôturant la séance d'aujourd'hui, je voudrais remercier tous les dirigeants pour leurs contributions au débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. Le débat a été substantiel et exceptionnel. Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, les dirigeants du monde n'ont pas pu être présents en personne, mais cela n'a pas empêché le multilatéralisme de fonctionner au plus haut niveau. Les chefs d'État, les chefs de gouvernement et les ministres ont établi un programme complet qui non seulement soutient les priorités que j'ai énoncées, mais fournit également des orientations renforcées sur les mesures nécessaires pour surmonter les défis auxquels nous sommes confrontés. L'ajout des remarques introductives des représentants permanents a été un aspect novateur qui a maintenu l'esprit de l'occasion.

Le fait que tant de dirigeants du monde aient choisi de s'adresser à l'Assemblée témoigne de la puissance et de la pertinence de l'ONU. Aucune autre plateforme du calendrier international n'a ce pouvoir de rassemblement. Aucune autre organisation ne peut réunir autant de leaders mondiaux. Aucun autre organisme n'a le potentiel de relever les défis mondiaux comme l'Organisation des Nations Unies. Par leur présence visuelle, nos dirigeants politiques ont démontré leur engagement en faveur du multilatéralisme et de l'ONU. La grande majorité a confirmé cet engagement dans ses discours. Nombreux sont ceux qui reconnaissent que le multilatéralisme constitue le système le plus efficace pour relever les défis mondiaux tels que la pandémie et les changements climatiques. Je remercie l'Assemblée d'avoir approuvé pleinement et complètement l'ordre international fondé sur des règles et les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Je prends également note des appels très forts en faveur d'une réforme et d'une ONU de plus en plus efficace qui soit en phase avec les réalités du XXI^e siècle et qui puisse assurer l'avenir que nous voulons.

Je me félicite du soutien ferme apporté à mon appel à un nouvel engagement en faveur du multilatéralisme et de son renforcement et, à cet égard, à l'adoption par consensus de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (résolution 75/1). Si les pays souverains peuvent entreprendre les actions qu'ils jugent appropriées, les dirigeants ont clairement indiqué que les solutions dans un monde interdépendant et interconnecté ne peuvent venir que d'actions multilatérales entreprises avec l'ONU en leur centre. Au cours de l'année et des mois à venir, je compterai beaucoup

sur les États Membres et leurs dirigeants pour me soutenir à cet égard. Et j'invite l'Assemblée à rester positive et à regarder la situation dans son ensemble. Une chose est claire : nous sommes plus forts ensemble. Notre consultation mondiale autour de l'ONU75 a révélé que c'est précisément ce que veulent les gens du monde entier : une plus grande solidarité, une coopération et une coordination internationales plus fortes et toujours davantage d'ONU.

L'appel à la solidarité est impossible à ignorer dans le contexte de la pandémie actuelle. Les remarques de chaque État Membre faisaient référence aux conséquences catastrophiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il a été clairement reconnu qu'un virus qui ignore les frontières mondiales nécessite une solution qui soit à la portée de tous, et que nous sommes tous confrontés à des défis découlant de la pandémie. Les actions unilatérales n'ont pas réussi à enrayer la propagation. Des efforts importants sont nécessaires pour combattre la pandémie actuelle et se préparer aux futurs chocs sanitaires. L'Assemblée m'a demandé de me concentrer sur les trois questions suivantes, que je continuerai à aborder tout au long de ma présidence.

Premièrement, les systèmes d'alerte précoce sont importants pour créer les conditions qui peuvent empêcher l'émergence d'une autre maladie. Deuxièmement, nous devons faire preuve d'ouverture dans nos approches pour faire face à la crise. Et troisièmement, nous devons avoir un accès équitable aux futurs vaccins. Au cours de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la pandémie qui se tiendra plus tard dans l'année, j'encourage les représentants à présenter des solutions politiques sur ces trois questions afin de renforcer la coopération et de remettre le monde sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable. Je soutiens de tout cœur l'appel à une distribution équitable des vaccins, non seulement d'un point de vue pratique, mais aussi d'un point de vue moral.

La COVID-19 est un test pratique qui a révélé nos faiblesses et les domaines que nous devons renforcer ensemble. J'ai été heureux d'entendre qu'un si grand nombre d'États Membres reconnaissent la possibilité de reconstruire en mieux pour que nous soyons mieux préparés aux crises futures. Nous savons tous que nous devons renforcer la résilience dès maintenant pour nous préparer à ce qui arrivera demain. Et nous savons que nous avons une feuille de route pour y parvenir dans le Programme 2030. Je me félicite donc du soutien massif

que les dirigeants ont apporté aux objectifs de développement durable et à la Décennie d'action comme étant le meilleur moyen de mettre fin à la pauvreté, de sauver la planète et de construire un monde plus pacifique. C'est particulièrement important lorsqu'on envisage une action climatique. De nombreux États prennent des mesures pour présenter des contributions déterminées au niveau national renforcées avant la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), dont je me félicite vivement, et j'encourage les autres à suivre et à renforcer les efforts déployés en vue de la COP26, qui se tiendra à Glasgow l'année prochaine. La pandémie a détourné les ressources et l'attention, mais les changements climatiques restent la plus grande menace à long terme pour l'humanité. Alors que les incendies font rage, que le niveau des mers s'élève et que la biodiversité est perdue, il est encore plus urgent de poursuivre nos objectifs climatiques et de les intégrer dans nos plans pour reconstruire en mieux après la pandémie. Je travaillerai en étroite collaboration avec les États pour faire de la COP26 un jalon dans notre quête mutuelle de lutte contre les défis climatiques. J'ai également hâte de discuter de l'importance de la biodiversité, notamment en ce qui concerne les maladies, lors du tout premier sommet des Nations Unies sur la biodiversité, qui se tiendra demain.

De nombreux orateurs ont fait part de leurs préoccupations concernant les menaces à la paix et à la sécurité internationales, et elles sont fondées, étant donné les conséquences dévastatrices des différents conflits dans le monde. La pandémie n'a fait qu'aggraver la situation. En tant que représentant de l'ensemble des membres, et dans le cadre de mon mandat, j'ai l'intention d'assurer un suivi régulier auprès du Conseil de sécurité et du Secrétaire général en ce qui concerne l'urgence que les représentants ont soulignée. Soixante-quinze ans après la création de notre organisation, des conflits font toujours rage dans le monde et de nombreuses crises prolongées n'ont pas encore été réglées. Nous pouvons trouver des solutions concrètes si nous joignons nos efforts pour prévenir l'instabilité et instaurer une paix pérenne. Tout le monde s'accorde sur la nécessité d'un appel à un cessez-le-feu mondial. Le moment est venu de le mettre en œuvre. Je demande à l'Assemblée d'examiner les implications quotidiennes de ces conflits dévastateurs pour les civils ordinaires, notamment certains des groupes les plus vulnérables, tels que les femmes et les personnes déplacées.

La prolifération nucléaire était une préoccupation majeure et je me félicite des mesures prises en faveur du désarmement nucléaire, notamment du soutien apporté au Plan d'action global commun. Je me félicite de l'engagement continu des États Membres en faveur des zones exemptes d'armes nucléaires et de la ratification et de la mise en œuvre des traités de désarmement et de non-prolifération. Même si la paix est plus que l'absence de guerre, je me félicite des expressions d'engagement ferme en faveur du désarmement – un outil essentiel dans la prévention des conflits, parallèlement à la diplomatie préventive. Je suis également conscient qu'il est difficile de parvenir à un consensus sur ces questions. Nous devons déployer des efforts considérables pour aplanir les divergences. Je suis prêt à travailler avec l'Assemblée, le Conseil de sécurité et le Secrétaire général pour contribuer à aplanir les divergences et à renforcer la confiance, et j'attends avec impatience de débattre plus avant de cette question à la réunion plénière de haut niveau qui se tiendra ce vendredi 2 octobre pour commémorer et promouvoir la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires.

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont énormes, mais il en est de même pour les solutions potentielles. En œuvrant de concert, nous pouvons les relever. Nous devons être aussi inclusifs que possible dans nos délibérations. L'ONU n'est pas encore parvenue à l'égalité des sexes. Nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Je compte sur le soutien de l'Assemblée le 1^{er} octobre, à l'occasion de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Sur la question de la participation, tout au long de mon mandat, je m'efforcerai d'associer véritablement la société civile à nos travaux afin qu'un large éventail de voix puisse être entendu dans cette salle. Les personnes que nous servons, en particulier celles qui sont dans le besoin ou dans des situations vulnérables, doivent avoir le sentiment que leurs préoccupations sont prises en compte à l'ONU, dont l'organe le plus représentatif est l'Assemblée générale.

Avant de lever la séance d'aujourd'hui, je tiens à saluer le personnel dévoué de l'ONU, sans lequel rien de tout cela ne serait possible. Il convient de féliciter tout particulièrement le personnel chargé de la sécurité, le personnel du Bureau des cartes d'identité ONU, l'équipe du protocole, les interprètes, le Bureau du Président de l'Assemblée générale et tout le personnel du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, qui ont fait face aux nouvelles

circonstances de manière exceptionnelle et ont joué un rôle crucial dans le succès de la réunion d'aujourd'hui. Applaudissons-les ensemble.

Enfin, je voudrais remercier tous les États Membres pour leurs contributions au débat d'aujourd'hui et leur engagement continu envers les Nations Unies. L'Assemblée m'a présenté un ordre du jour audacieux qui correspond étroitement à mes priorités pour cette session, et je me réjouis de travailler avec les représentants durant cette session, qui peut contribuer à améliorer la vie de toutes les personnes que nous servons.

Un certain nombre de délégations ont demandé la parole pour exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Mme Monica (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Le Bangladesh prend la parole pour exercer son droit de réponse à la déclaration faite aujourd'hui par le Ministre du Bureau de la Conseillère d'État de la République de l'Union du Myanmar (voir A/75/PV.14, annexe VIII).

Nous avons été choqués par une autre démonstration flagrante de mensonges et de fabrications par le Myanmar. La déclaration du Myanmar sur ce qui s'est produit à Rakhine, en particulier le processus de rapatriement bilatéral, n'est pas seulement une pure invention, elle est grossièrement trompeuse. Le Bangladesh rejette fermement ces accusations sans fondement, ces falsifications et ces déformations des faits. Nous rejetons catégoriquement les allégations selon lesquelles le Bangladesh abriterait des terroristes en provenance du Myanmar. Sous la direction de la Première Ministre Sheikh Hasina, le Bangladesh a maintenu une politique de tolérance zéro en matière de terrorisme, de financement du terrorisme et d'autres moteurs du terrorisme. Nous ne permettons pas que notre territoire soit utilisé par des entités terroristes sous quelque prétexte que ce soit. Notre bilan en matière de lutte contre le terrorisme dans le respect des droits de l'homme a été salué dans toutes les instances. Le Myanmar, en revanche, doit faire un examen de conscience. Il est connu depuis longtemps pour le traitement inhumain qu'il réserve à ses minorités ethniques. C'est une politique de l'État, une politique délibérée d'exclusion et de persécution de son propre peuple qui est à l'origine de l'insurrection et qui fait du pays un terrain propice à toutes sortes d'activités relevant de la criminalité organisée. C'est

plutôt le Bangladesh qui a offert à plusieurs reprises au Myanmar une coopération significative en matière de sécurité. Cependant, le Myanmar n'a montré aucun intérêt et continue de se livrer à un jeu d'accusations non fondées.

Au moment où nous parlons, un conflit meurtrier est en cours dans l'État rakhine. Malgré l'appel à un cessez-le-feu mondial lancé par le Secrétaire général, le Myanmar a délibérément maintenu l'État rakhine hors du champ d'application du cessez-le-feu pour mettre en œuvre sa campagne génocidaire contre son propre peuple, les Rohingyas. Le Bangladesh a été l'un des premiers pays à se joindre à l'appel à un cessez-le-feu mondial.

J'en viens à présent à la question du rapatriement. Tout d'abord, la question des Rohingyas n'est pas une question bilatérale. C'est un problème interne du Myanmar. Comme la Première Ministre du Bangladesh l'a répété devant l'Assemblée cette semaine (voir A/75/PV.12), le problème des Rohingyas a été créé par le Myanmar et sa solution doit être trouvée au Myanmar. Parce que nous sommes voisins du Myanmar, nous sommes devenus victimes de ses politiques et agissements internes, et en conséquence, plus de 1 million de ses ressortissants ont trouvé refuge sur notre terre. Nous n'avons cessé d'appeler à la résolution de ce problème de longue date par le dialogue. Nous avons conclu des accords bilatéraux avec le Myanmar en toute bonne foi. Toutefois, il semble que le Myanmar n'ait toujours pas l'intention d'honorer ses obligations au titre de l'accord et qu'il veut plutôt déformer l'histoire et les faits pour justifier ses actes génocidaires. Les allégations non fondées et les accusations injustifiées contre le Bangladesh ont été faites par le Ministre du Myanmar aujourd'hui pour éviter de reconnaître les obligations qu'a le Myanmar de rapatrier et de réintégrer les Rohingyas déplacés de force dans la sécurité et la dignité. De toute évidence, les conditions sont si mauvaises que pas un seul Rohingya n'a accepté de rentrer volontairement. La communauté internationale et les organismes des Nations Unies en sont témoins. Nous appelons le Myanmar à permettre aux organisations internationales – aux Nations Unies, aux médias et aux États Membres – d'accéder à l'État rakhine afin qu'elles puissent observer la situation sur le terrain.

Après la longue audience devant la Cour internationale de Justice en décembre 2019, nous tous ici savons bien ce qui a causé le déplacement forcé des Rohingyas du Myanmar. Au cours de l'audience, le monde entier a pu voir les efforts déployés par le Myanmar pour

minimiser l'ampleur des atrocités. Nous avons vu avec la plus grande consternation comment, sauf en une occasion, la Conseillère d'État du Myanmar a refusé de dire que ces personnes persécutées étaient des Rohingyas. Aujourd'hui, 1,1 million de Rohingyas ont trouvé refuge au Bangladesh. Ces ressortissants du Myanmar ont fui pour sauver leur vie face au carnage déclenché par la junte du Myanmar en août 2017 sous prétexte de mener des opérations de nettoyage. Le monde entier a assisté avec la plus grande horreur à la fuite de dizaines de milliers de Rohingyas innocents, dont une grande majorité de femmes et d'enfants, des maisons et des villages en flammes, des viols et des meurtres.

Qu'a fait le Bangladesh ? Nous avons ouvert notre frontière et nous avons sauvé des vies. Nous avons agi de bonne foi. Dans un geste de bon voisinage, nous avons négocié des accords bilatéraux pour le retour. Nous avons essayé d'organiser un processus de rapatriement dans le cadre de ces instruments. Pourtant, pas un seul Rohingya n'a accepté de retourner dans le pays. Le Myanmar ayant toujours affirmé qu'il était prêt à accueillir les Rohingyas, nous avons convenu de faciliter leur rapatriement à deux reprises, en novembre 2018 et en août 2019. Malheureusement, aucune des personnes ayant reçu l'autorisation du Myanmar n'a accepté de rentrer, parce que ces personnes ont peur d'être de nouveau persécutées et que le Myanmar n'a pris aucune mesure concrète pour répondre à leurs principales préoccupations. Le Ministre du Myanmar a affirmé que 350 Rohingyas étaient retournés au Myanmar de leur plein gré. Monsieur le Président, cela fait 350 sur 1,1 million en deux ans.

Même si nous acceptions la déclaration du Ministre, nous aimerions savoir qui sont ces 350 Rohingyas. Où sont-ils en ce moment ? Vivent-ils chez eux en toute sécurité et dans la dignité ? Sans aucune preuve concrète de l'endroit où elles se trouvent, une simple référence à 350 personnes sur 1,1 million ne témoigne d'aucune amélioration de la réalité sur le terrain au Myanmar. De toute évidence, cela n'a convaincu aucun des Rohingyas qui vivent dans les camps de rentrer. Pourquoi ne veulent-ils pas rentrer ? C'est parce qu'ils ne font pas confiance au Myanmar. Ils craignent pour leur vie. Ils ne savent pas ce qui les attend au Myanmar. Chaque jour, nous continuons de recevoir des informations faisant état de la persistance de l'isolement, de la discrimination et des opérations de nettoyage qui font disparaître des villages, anéantissent des habitats entiers, voire modifient les cartes. Où retournent ces personnes ?

Nous exhortons le Myanmar à abandonner sa politique de mensonges et de propagande et à faire preuve d'une volonté politique sincère, qui est nécessaire pour le retour de ses ressortissants dans leurs foyers en toute sécurité. Le Myanmar doit montrer à ses ressortissants qu'à leur retour, ils ne seront plus jamais tués, violés ou torturés. Le Myanmar doit prendre des mesures concrètes, au lieu de se contenter de solliciter l'attention de la communauté internationale en lançant des appels creux au rapatriement de ses citoyens. Le Myanmar doit s'attaquer aux causes réelles qui empêchent les Rohingyas déplacés de rentrer chez eux volontairement et cesser de raconter des mensonges ou de rejeter la responsabilité sur ses voisins. Il n'est pas de la responsabilité du Bangladesh de continuer à porter le fardeau du Myanmar encore et encore. Nous demandons instamment au Myanmar de cesser ces fausses accusations et de démontrer aux Rohingyas et au monde entier que le Myanmar offrira un espace sûr où les Rohingyas ne seront soumis à aucune forme de violence, mais où ils auront accès à un logement décent, à l'éducation, à la santé et à des moyens de subsistance.

Nous demandons à la communauté internationale d'aider le Myanmar à mettre en place ces installations. Et le Bangladesh est prêt à dialoguer avec le Myanmar en vue du rapatriement et de la réintégration des Rohingyas. Le Myanmar doit faire montre d'un souhait sincère et d'une volonté politique de s'attaquer à ce problème et de garantir le respect de la communauté internationale.

M. Sahraei (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour exprimer les sincères condoléances et la plus grande sympathie de ma délégation au Gouvernement et au peuple koweïtiens suite au décès de l'Émir du Koweït, le cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Sabah, et pour rendre hommage à sa contribution exceptionnelle à la promotion de la modération, de la coexistence pacifique et du maintien de la paix et de la sécurité dans le golfe Persique et au-delà.

Aujourd'hui, le Premier Ministre du régime israélien a fait des allégations dénuées de tout fondement au sujet de mon pays (voir A/75/PV.14, annexe XV). La diffusion d'accusations fausses et fabriquées de toutes pièces contre des pays de la région, en particulier la République islamique d'Iran, est depuis longtemps une pratique courante en Israël, et dont le but exclusif est de dissimuler ses crimes et sa brutalité contre le peuple palestinien innocent. Il est cependant évident qu'aucune campagne de désinformation ou aucune crise concoctée

de toutes pièces ne peut dissimuler la nature criminelle du régime, sans parler de ses politiques expansionnistes et bellicistes au cours des sept dernières années.

En violation flagrante du droit international et au mépris total de toutes les résolutions pertinentes de l'ONU, Israël continue de violer les droits fondamentaux et la dignité du peuple palestinien et des autres Arabes vivant sous son occupation. En conséquence, les Palestiniens sont privés de leurs droits et de leurs biens, expulsés par la force et soumis à la violence, à la terreur et à l'intimidation. Pendant ce temps, en invoquant le prétexte d'un seul État juif, les droits des Palestiniens à l'autodétermination ont été niés. Pire encore, dans les circonstances actuelles difficiles et alors que la communauté internationale s'efforce d'atténuer les graves effets et conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus, le régime israélien continue de profiter de cette période pour accélérer ses activités de peuplement illégales et ses projets d'annexion et pour consolider son occupation militaire. Simultanément, du fait du blocus inhumain et étouffant imposé à la bande de Gaza, la crise humanitaire continue de s'aggraver, exacerbant les souffrances de la population civile palestinienne. Au niveau régional, l'occupation continue par Israël de territoires dans le Golan syrien, ainsi que dans une partie du Liban, et ses incursions fréquentes dans les pays de la région, ont mis en péril la paix et la sécurité dans la région et au-delà.

Israël continue de faire fi de tous les régimes internationaux régissant les armes de destruction massive en refusant d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à la Convention sur les armes chimiques ou à la Convention sur les armes biologiques. En outre, il continue d'entraver gravement la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, proposée par l'Iran en 1974. C'est un fait que ce sont les armes nucléaires détenues par ce régime qui constituent la menace la plus grave pour la sécurité de tous les États du Moyen-Orient, ainsi que pour le régime de non-prolifération. Pourtant, Israël prétend que les capacités de l'Iran en matière d'armes classiques et son programme nucléaire au caractère exclusivement pacifique, qui est soumis à la plus stricte vérification de l'Agence internationale de l'énergie atomique, constituent des menaces pour la stabilité régionale. Il s'agit là d'une démarche hypocrite qui vise à détourner l'attention du danger réel qu'Israël fait peser sur la paix et la sécurité régionales, en particulier par son arsenal d'armes nucléaires et par ses installations et activités nucléaires clandestines.

Toute l'histoire du régime israélien est caractérisée par des agressions contre ses voisins et d'autres pays du Moyen-Orient. Face à un bilan aussi sombre, les tentatives hystériques du régime de rechercher la sympathie et la faveur internationales en prétendant que c'est en fait lui qui est menacé ne sont rien d'autre que de la propagande manipulatrice. Toutes ces politiques et pratiques illégales se sont poursuivies alors que le Conseil de sécurité, principal organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, n'a pas été à la hauteur de ses responsabilités face aux politiques agressives d'Israël contre les Palestiniens et les pays de la région. Le soutien total et discriminatoire des États-Unis, qui a eu pour conséquence de rendre le Conseil de sécurité inactif et inefficace face à tous les crimes et à toutes les mesures illégales d'Israël, a joué un rôle majeur en l'encourageant à poursuivre ces politiques et pratiques sans relâche et en toute impunité.

Compte tenu de la menace qu'Israël fait peser sur la paix et la sécurité internationales dans la région et de ses mesures illégales et brutales contre le peuple palestinien, la communauté internationale, l'ONU et le Conseil de sécurité doivent faire preuve d'une vigilance constante en ce qui concerne les politiques déstabilisatrices et les pratiques illégales du régime israélien dans la région instable du Moyen-Orient, ainsi que leurs conséquences pour la paix et la sécurité internationales, et demander des comptes à Israël pour toutes ses politiques inhumaines et ses pratiques illégales.

Je voudrais également saisir cette occasion pour répondre aux allégations infondées faites par le représentant des Émirats arabes unis contre l'intégrité territoriale de mon pays, en ce qui concerne les îles iraniennes d'Abou Moussa et de la Grande et Petite Tounb. La République islamique d'Iran réaffirme sa position de longue date fondée sur des principes, à savoir qu'elle ne reconnaît pas l'existence d'un différend qui l'opposerait aux Émirats arabes unis à ce sujet. Les trois îles font depuis toujours partie intégrante du territoire iranien, et la République islamique d'Iran rejette catégoriquement toute affirmation contraire. Néanmoins, en raison de son ferme attachement au principe de bon voisinage, l'Iran s'est toujours déclaré disposé à engager un dialogue bilatéral avec les Émirats arabes unis pour dissiper tout malentendu concernant l'île d'Abou Moussa.

En faisant des allégations infondées à l'encontre de mon pays, les Émirats arabes unis cherchent à induire l'Assemblée générale en erreur pour faire avancer leurs

politiques expansionnistes dans la région du Golfe persique. Leurs funestes desseins reflètent leur espoir que le Plan d'action global commun sera remplacé par un accord de plus vaste portée. Ce n'est rien d'autre qu'une stratégie destinée à dissimuler l'action conjointe qu'ils mènent avec les États-Unis et le régime israélien et qui vise à porter atteinte à la mise en œuvre effective du Plan d'action et de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité. Ils continuent de mettre en œuvre ces politiques systématiquement, en violation flagrante des obligations juridiques que leur imposent explicitement la Charte des Nations Unies ainsi que la résolution 2231 (2015).

Les Émirats arabes unis ont également demandé à ce qu'il soit mis fin au programme de missiles balistiques de l'Iran. Il s'agit là d'un exemple manifeste d'ingérence dans les affaires intérieures d'un autre État, une pratique interdite par la Charte des Nations Unies. En outre, cet appel vise également à détourner l'attention de l'augmentation vertigineuse de leurs dépenses militaires, ainsi que de leur appétit insatiable pour des armes sophistiquées importées. Par ailleurs, les Émirats arabes unis accueillent un nombre important de forces et d'installations militaires étrangères, et en conséquence, c'est dans notre région que sont concentrées le plus grand nombre d'installations militaires étrangères dans le monde. Les allégations des Émirats arabes unis selon lesquelles ce sont eux qui sont en réalité menacés ne sont rien d'autre que de la propagande de manipulation. La capacité de projection et la politique expansionniste des Émirats arabes unis vont bien au-delà de la région, comme en témoignent aujourd'hui leurs transferts avérés d'armes et de munitions vers des pays en situation de conflit régional, de la Syrie à la Libye, en violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Pour conclure, je voudrais saisir cette occasion pour exhorter la communauté internationale à prendre des mesures adéquates face à l'attitude déstabilisatrice et au comportement illégal des Émirats arabes unis dans la région du Moyen-Orient, une région déjà instable.

M. Bastaki (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Nous voudrions tout d'abord présenter nos condoléances au Koweït et à son peuple à la suite du décès de l'Émir Sabah Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah. Que Dieu reçoive son âme dans la paix et donne patience et réconfort à son peuple et aux nations arabes et islamiques.

Ma délégation voudrait exercer son droit de réponse en ce qui concerne la déclaration du représentant de l'Iran. Premièrement, mon pays réaffirme que les trois îles du golfe Arabique, à savoir la Petite-Tounb, la Grande-Tounb et Abou Moussa, font partie intégrante des territoires des Émirats arabes unis. Nous rejetons catégoriquement leur occupation continue par l'Iran, qui n'a aucun fondement, et nous exhortons à nouveau ce pays à répondre positivement à notre appel à un règlement pacifique de la question des trois îles émiriennes occupées, à savoir la Grande-Tounb, la Petite-Tounb et Abou Moussa, dans le cadre de négociations directes ou en ayant recours à la Cour internationale de Justice.

Deuxièmement, les Émirats arabes unis ne cherchent aucunement l'affrontement. Cependant, et dans le même temps, nous ne pouvons pas accepter la politique agressive et de domination menée par l'Iran dans la région. Nous sommes extrêmement préoccupés par le non-respect récurrent et constant par l'Iran de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité. Par conséquent, compte tenu de l'expiration imminente des restrictions imposées au transfert d'armes à destination et en provenance de l'Iran, il est plus que jamais nécessaire que la communauté internationale prenne des mesures concrètes face au comportement déstabilisateur de l'Iran et à ses violations des résolutions successives du Conseil de sécurité.

Troisièmement, le représentant de l'Iran a affirmé que mon pays mettait en péril la sécurité dans la région, ce qui est faux. La Coalition arabe en appui à la légitimité au Yémen, à la demande officielle du Gouvernement yéménite légitime, a contribué à protéger le Yémen et son peuple contre la milice houthiste appuyée par l'Iran. Ce pays fournit des armes, des moyens d'action et un appui financier, stratégique et militaire aux houthistes, notamment en formant des combattants houthistes et en envoyant des armes et des munitions au Yémen, en violation flagrante des résolutions 2216 (2015) et 2231 (2015) du Conseil de sécurité. Dans le cadre de sa participation à la Coalition, mon pays n'a épargné aucun effort pour protéger le Yémen et son peuple, a agi dans le respect du droit international et a consenti de grands sacrifices pour assurer un avenir meilleur au peuple frère yéménite et à l'ensemble de la région. Les Émirats arabes unis continueront à coordonner leur action avec celle de leurs partenaires et demeurent résolus à atteindre les objectifs de la Coalition arabe en appui à la légitimité au Yémen au moyen d'une action conjointe.

Le représentant de l'Iran a également évoqué la situation en Libye. À cet égard, mon pays a adopté une position claire dès le début de la crise dans ce pays. Nous réaffirmons qu'il importe de parvenir à une paix juste et globale, d'instaurer un cessez-le-feu et de parvenir à un règlement politique sans exclusive, et nous appuyons les efforts déployés par l'ONU et tous les accords internationaux pertinents à cet égard.

M. Zaw (Myanmar) (*parle en anglais*) : J'ai demandé la parole pour répondre à la déclaration qui vient d'être faite par la représentante du Bangladesh. Malheureusement, cette déclaration contenait une série de fausses accusations et a induit l'Assemblée en erreur sur la base d'informations fabriquées de toutes pièces. La présence de terroristes de l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan (ARSA) et de leurs partisans dans les camps de Cox's Bazar au Bangladesh est clairement attestée. Ils essaient de faire obstacle au processus de rapatriement en ayant recours à des menaces, à des violences et à des actes de harcèlement à l'encontre des personnes qui souhaitent revenir au Myanmar. Le problème a également fait l'objet d'une importante couverture médiatique. Le Bangladesh doit prendre conscience que la présence de terroristes et de partisans de l'ARSA dans les camps représente un risque à la fois pour le Myanmar et pour le Bangladesh, et que les efforts visant à enrayer leurs activités doivent être renforcés. Les beaux discours et les politiques de tolérance zéro à l'égard du terrorisme ne suffiront pas.

Nous partageons pleinement les préoccupations de la communauté internationale au sujet des violences qui touchent la communauté rakhine. En fait, les efforts déployés par notre gouvernement pour instaurer la paix et la stabilité dans cet État sont antérieurs aux violentes attaques menées par les terroristes de l'ARSA en 2016 et 2017, qui ont provoqué la crise humanitaire. Le Bangladesh a toujours affirmé que la situation humanitaire actuelle était un problème du Myanmar et que ce dernier devait le résoudre. Oui, nous sommes conscients du problème de l'État rakhine, et le Gouvernement actuel a pris l'initiative de trouver une solution durable à cette problématique profondément enracinée. Nous avons mis en place des mécanismes bilatéraux visant à mettre en œuvre les accords de rapatriement qui ont été conclus, et nous pensons que nous pourrions appliquer ces accords avec succès si nos deux pays, et plus particulièrement le Bangladesh, coopèrent de bonne foi.

Cependant, le Bangladesh a choisi une autre voie. Au lieu de régler le problème de façon bilatérale et amiable, en tant que voisin, le Bangladesh n'a cessé de demander à la communauté internationale de prendre des mesures contre mon pays, notamment par les appels répétés de ses dirigeants aux pays et aux groupes régionaux pour qu'ils imposent des sanctions politiques et économiques au Myanmar. Son attitude hostile persistante à l'égard de mon pays ne contribue pas à la réalisation de l'objectif que nous avons fixé de commun accord, à savoir trouver une solution pacifique et durable à la question des déplacés. Au contraire, elle ne fait qu'exacerber les problèmes existants et perpétuer la situation tragique des personnes déplacées dans diverses communautés de l'État rakhine. Le temps est venu pour le Bangladesh de cesser de diaboliser le Myanmar et de le montrer du doigt. Appeler à des pressions coercitives internationales contre le Myanmar ne servira les intérêts de personne. Ces tactiques de pression sont inutiles et contre-productives.

Comme le Ministre de l'Union l'a très clairement indiqué ce matin (voir A/75/PV.14, annexe VIII), la politique du Myanmar consiste à maintenir des relations cordiales avec ses cinq voisins, y compris le Bangladesh. Je voudrais réitérer une fois encore que la coopération bilatérale est le seul moyen de résoudre efficacement la question du rapatriement entre le Myanmar et le Bangladesh. À cet égard, le Myanmar agira toujours comme un partenaire de bonne volonté si le Bangladesh s'engage en faveur du processus bilatéral.

Enfin, pour terminer, je voudrais rejeter catégoriquement les accusations formulées dans la déclaration du Bangladesh. Elles sont totalement fausses et en contradiction avec la politique de bon voisinage et d'amitié du Myanmar à l'égard de ses voisins.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Les observations faites par la délégation arménienne au débat général, le 26 septembre, au titre de l'exercice de son droit de réponse (voir A/75/PV.13) constituent une nouvelle tentative infructueuse de nier les faits et d'inclure la communauté internationale en erreur.

Le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan a commencé à la fin de l'année 1987, à la suite des revendications illégales et dénuées de fondement par l'Arménie sur le territoire de la province autonome azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh. Ces revendications se sont accompagnées d'actes extrêmement cruels et violents visant à les concrétiser, notamment des attaques soigneusement orchestrées lancées contre les Azerbaïdjanais dans

le Haut-Karabakh, un nettoyage ethnique total de la région et l'expulsion forcée de 250 000 Azerbaïdjanais de l'Arménie.

À la veille de l'indépendance de l'Azerbaïdjan, l'illégalité de toute tentative visant soit à l'unification de la région du Haut-Karabakh avec l'Arménie, soit à sa sécession de l'Azerbaïdjan, a été confirmée au plus haut niveau constitutionnel. Par conséquent, le territoire de l'Azerbaïdjan tel qu'il a été défini au moment où de son accession à l'indépendance comprenait également, au titre du droit applicable, la région du Haut-Karabakh. La situation qui a suivi après l'accession de l'Azerbaïdjan à l'indépendance et les agissements de l'Arménie sont également bien connus. Dans ses résolutions 822 (1993), 853 (1993), 874 (1993) et 884 (1993), adoptées à l'unanimité, le Conseil de sécurité a condamné l'emploi de la force contre l'Azerbaïdjan et l'occupation de ses territoires, a réaffirmé la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays ainsi que l'inviolabilité de ses frontières internationales, a confirmé que la région du Haut-Karabakh faisait partie intégrante de l'Azerbaïdjan et a exigé le retrait immédiat, complet et inconditionnel des forces d'occupation de tous les territoires occupés de l'Azerbaïdjan.

Il importe de noter que les résolutions du Conseil de sécurité ont été adoptées après la déclaration unilatérale par les forces extrémistes de la communauté arménienne du Haut-Karabakh de leur « indépendance ». Par conséquent, le Conseil de sécurité a très clairement indiqué que cette mesure n'avait aucun effet juridique et a invalidé une fois pour toutes les revendications de l'Arménie sur les territoires de l'Azerbaïdjan. Le statut de la région du Haut-Karabakh est sans équivoque. Il s'agit d'un territoire internationalement reconnu de l'Azerbaïdjan, qui est temporairement sous occupation illégale de l'Arménie. Les assertions de l'Arménie au sujet de l'autodétermination ne reposent sur aucun fondement au titre du droit international. En vérité, c'est le droit à l'autodétermination du peuple azerbaïdjanais qui a été violé de manière flagrante du fait des politiques d'agression, d'occupation et de nettoyage ethnique de l'Arménie.

Quant aux allégations avancées par l'Arménie concernant la prétendue arménophobie ou les discours de haine, leur but est manifestement de dissimuler les crimes de haine de l'Arménie et ses politiques racistes bien ancrées et de longue date. Agresseur dans le conflit et État terroriste et raciste, l'Arménie est le principal facteur de déstabilisation dans le Caucase du Sud et

représente la plus grave menace à la paix et à la sécurité. Il y a deux jours, le 27 septembre, les forces armées arméniennes ont attaqué les positions des forces armées azerbaïdjanaises le long de la ligne de front et des zones adjacentes densément peuplées à l'aide des tirs nourris d'artillerie, de mortier et d'armes de gros calibre, en violation flagrante du droit international. Ces actes ont fait de nombreux morts et blessés parmi les civils et les militaires et causé des dégâts importants aux biens et aux infrastructures civils de la région, n'épargnant pas même les hôpitaux. Afin de repousser l'agression et d'assurer la sécurité de la population civile, les forces armées de l'Azerbaïdjan ont pris des contre-mesures dans l'exercice du droit de légitime défense et dans le plein respect du droit international humanitaire.

Les hostilités actuelles sont la conséquence des tentatives de l'Arménie de faire échouer le processus de paix, de ses déclarations incendiaires et bellicistes et de ses provocations constantes sur le terrain, notamment les attaques délibérées d'avril 2016 et de juillet 2020, l'incursion en août dernier par le groupe de sabotage et de reconnaissance sur le territoire azerbaïdjanais et les actes visant à modifier le caractère démographique, culturel et physique des territoires occupés de l'Azerbaïdjan en vue de leur colonisation et de leur annexion.

La paix, la sécurité et la stabilité passent avant tout par le retrait immédiat, total et inconditionnel des forces armées arméniennes de tous les territoires occupés de l'Azerbaïdjan et le rétablissement de l'intégrité territoriale du pays dans ses frontières internationalement reconnues.

M. Knyazyan (Arménie) (*parle en anglais*) : La déclaration sans fondement de l'Azerbaïdjan vise à occulter sa responsabilité dans une agression militaire à grande échelle planifiée à l'avance contre le peuple du Haut-Karabakh. Le 27 septembre, les forces armées azerbaïdjanaises ont lancé une attaque aérienne à l'aide de missiles et une attaque terrestre, de grande envergure, tout au long de la ligne de contact entre le Haut-Karabakh et l'Azerbaïdjan contre des établissements civils, des infrastructures et des écoles, notamment dans la capitale, Stepanakert. Les frappes ont causé la mort de quatre civils, dont deux enfants, et fait des dizaines de blessés. L'agression était bien préparée et toute référence par la partie azerbaïdjanaise à une prétendue « contre-attaque » est totalement mensongère.

L'Azerbaïdjan n'a jamais dissimulé son objectif stratégique de régler le conflit par la force, et a donc maintenu une forte pression à la fois sur la ligne de contact

et à la frontière arméno-azerbaïdjanaise. L'Azerbaïdjan fait toujours des préparatifs dans la perspective d'un nouveau cycle d'escalade. Ces deux derniers mois, il a fermé les couloirs de transit aérien, alors qu'aucune menace ne planait sur le trafic aérien civil. La Turquie et l'Azerbaïdjan ont effectué des vols de provocation aux frontières de l'Arménie et le long de la ligne de contact. Le 21 septembre, l'Azerbaïdjan a commencé à recruter des réservistes et à réquisitionner des camions civils à des fins militaires. Le 25 septembre, le Ministère azerbaïdjanais de la défense a rejeté la requête des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe de procéder à la surveillance du cessez-le-feu le long de la ligne de contact. Des rapports crédibles font état du transport de combattants terroristes étrangers depuis des régions de la Syrie qui sont actuellement sous le contrôle de l'armée turque, pour être utilisés dans le conflit du Haut-Karabakh.

Dès le 27 septembre au petit matin, les autorités azerbaïdjanaises ont bloqué les réseaux sociaux et les médias. Des représentants des médias militaires turcs étaient présents dans la zone de conflit dès le début de l'attaque. Les préparatifs pour cette agression se sont accompagnés d'exercices militaires de grande envergure menés par l'Azerbaïdjan et la Turquie entre le 29 juillet et le 10 août à Bakou, dans le Nakhitchevan et dans d'autres villes de l'Azerbaïdjan, auxquels ont participé des milliers de soldats, en utilisant des centaines de véhicules blindés de combat, de pièces d'artillerie et d'avions militaires, y compris des drones. Après les exercices militaires, le personnel et le matériel militaires turcs sont restés stationnés en Azerbaïdjan. Le 27 septembre, peu après le début de l'offensive militaire de grande envergure lancée par l'Azerbaïdjan, la Turquie a ouvertement appuyé ce pays. Au mépris des appels répétés lancés par la communauté internationale pour que cessent les hostilités, l'Azerbaïdjan est en train d'étendre les hostilités au territoire de l'Arménie, avec les encouragements fermes et le soutien politique et militaire de la Turquie. Aujourd'hui, un chasseur F-16 turc a abattu un avion SU-25 de l'armée de l'air arménienne, alors qu'il patrouillait dans l'espace aérien arménien dans la région de Vardenis, en Arménie.

L'Arménie reste déterminée à soutenir l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial immédiat. En ces moments éprouvants pour l'humanité, et face à l'épidémie de COVID-19, il est impérieux de faire preuve de solidarité, de concertation et de retenue dans le monde. Pour que le cessez-le-feu tienne, toutes les parties au conflit doivent s'engager à le respecter

pleinement et sans condition. L'agression de l'Azerbaïdjan contre les habitants de l'Arménie et du Haut-Karabakh montre clairement pourquoi cet État Membre a choisi de ne pas adhérer à l'initiative pacifique fondamentale du Secrétaire général, que l'Arménie a soutenue de bonne foi dès le début.

Les responsables politiques et militaires azerbaïdjanais portent l'entière responsabilité des conséquences de leur agression, qui est incompatible avec le droit international et les valeurs fondamentales de l'humanité et, à ce titre, met gravement en péril la paix et la stabilité régionales. En tant que garant de la sécurité du peuple du Haut-Karabakh, l'Arménie prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger ses droits humains inaliénables et mener une riposte proportionnée face à l'agresseur. Le droit du peuple d'Artsakh de vivre en sécurité et dans la dignité, à l'abri de la peur et de la coercition, ne doit en aucun cas être compromis. Le droit du peuple du Haut-Karabakh à l'autodétermination fait partie intégrante du règlement du conflit et a été pleinement reconnu par la communauté internationale. L'Arménie condamne fermement l'agression menée par l'Azerbaïdjan, en violation flagrante du droit humanitaire international, qui démontre une intention des plus dangereuses et irresponsables de déclencher une guerre de grande envergure dans la région.

M. Sahraei (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Pour ce qui est des affirmations sans fondement qui ont été faites de nouveau au sujet des trois îles iraniennes d'Abou Moussa, de la Grande-Tounb et de la Petite-Tounb dans le golfe Persique, que les choses soient claires : il s'agit d'un cas notable d'atteinte à l'intégrité territoriale de mon pays et à son histoire millénaire. Nous réaffirmons une fois de plus que ces îles ont été et continuent d'être une partie indissociable du territoire iranien, et par conséquent, nous rejetons catégoriquement toute affirmation contraire.

Il est évident qu'après presque six années d'agression, de mort et de destruction au Yémen, au cours desquelles des milliers de civils, y compris des femmes et des enfants, ont été tués et des maisons, des mosquées, des hôpitaux, des écoles, des marchés, des missions diplomatiques et même des cérémonies de mariage et de funérailles ont été pris pour cible, les Émirats arabes unis tentent désespérément, à coups de mensonges et de désinformation, de détourner l'attention de tous les crimes qu'ils ont commis et continuent de commettre au Yémen en violation flagrante des principes fondamentaux de la morale et de l'humanité et

des règles du droit international, en particulier du droit humanitaire international, qui engagent leur responsabilité internationale.

De même, il est clair qu'aucune campagne de diffamation ne saurait occulter l'utilisation, par les Émirats arabes unis, de la famine comme tactique de guerre au Yémen, qui a provoqué la pire crise humanitaire de l'histoire contemporaine. Il en va de même pour les actes inhumains que commet ce pays, dans le but d'aggraver la situation sanitaire extrêmement préoccupante résultant de la pandémie de maladie à coronavirus au Yémen, en empêchant l'entrée de carburant, de nourriture, de médicaments et d'équipements médicaux dans les zones les plus peuplées de ce pays, ce qui pourrait entraîner une nouvelle détérioration d'une situation humanitaire déjà critique.

Nous appelons les Émirats arabes unis à revenir sur leur politique d'hostilité à l'égard des pays de la région, à observer le principe de bon voisinage, à respecter le droit international et à s'abstenir de mener des politiques qui propagent la haine et le sectarisme dans la région et au-delà.

M. Bastaki (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Le représentant de l'Iran continue d'affirmer que les trois îles en question appartiennent à l'Iran, alors que nous insistons sur le fait que ces trois îles sont des îles émiriennes sous occupation. Nous avons demandé à plusieurs reprises que des négociations soient menées, soit directement, soit en faisant appel à la Cour internationale de Justice, pour régler la question des trois îles.

Quant à la situation au Yémen, nous réaffirmons que la Coalition arabe en appui à la légitimité au Yémen est intervenue sur demande officielle du Gouvernement légitime yéménite. Les agissements de l'Iran ont des répercussions négatives sur ce pays et constituent une violation de l'embargo sur les armes et des restrictions y afférentes, du fait de ses transferts d'armes aux houthistes au Yémen.

Cependant, mon pays continue d'apporter son assistance au Yémen et à sa population en fournissant une aide humanitaire en coordination avec les organismes des Nations Unies et dans le cadre de relations bilatérales avec le peuple yéménite. Nous rejetons les accusations mensongères du représentant de l'Iran, comme nous l'avons si souvent répété lors des séances de l'Assemblée générale. Nous soutenons les efforts déployés par M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et nous appuyons les

appels du Secrétaire général à un cessez-le-feu permanent, en particulier à la lumière de la crise actuelle provoquée par la maladie à coronavirus. Nous estimons que la seule solution au Yémen est un règlement politique global, et non une solution militaire.

M. Ba Abbad (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à présenter mes sincères condoléances à nos frères de l'État du Koweït à la suite de la disparition de l'Émir du Koweït, grand défenseur de l'humanité et de la paix.

Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de répondre aux propos du représentant du régime iranien. Il est très étonnant de l'entendre parler de la situation catastrophique qui règne au Yémen, comme si son pays n'en était pas responsable. L'Iran poursuit son intervention, qui a pour but de saper la sécurité et la stabilité du Yémen en fournissant aux milices houthistes des ressources financières, des armes et une expertise technique et militaire afin de prolonger la guerre et de concrétiser son programme expansionniste dans la région, au détriment de millions de Yéménites qui souffrent. Les rapports du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), qui indiquent que la République islamique d'Iran ne respecte pas le paragraphe 14 de la résolution 2216 (2015), contiennent des éléments de preuve concrets de l'ingérence de l'Iran au Yémen. Monsieur le Président, comme vous le savez, ce paragraphe prévoit un embargo sur la fourniture d'armes au Yémen, mais le monde a pu constater clairement que l'Iran fournit aux milices houthistes des armes fabriquées en Iran qui ne figuraient pas sur les listes d'armes détenues par l'armée yéménite avant 2015. Les milices houthistes ont utilisé ces armes pour attaquer des villes, lancer des missiles et des drones, et tuer des civils au Yémen et sur les territoires du Royaume d'Arabie saoudite, un pays frère.

Selon certaines informations, l'Iran aurait également fourni des dérivés du pétrole aux milices houthistes, qui à leur tour les vendent sur le marché noir et utilisent les recettes pour enrichir leurs dirigeants et prolonger la guerre. En outre, les rapports de l'ONU confirment sans le moindre doute l'ingérence de l'Iran dans les affaires intérieures de notre pays, son soutien aux milices houthistes sous forme de ressources financières et d'armes, ses violations des résolutions du Conseil de sécurité et ses atteintes à la sécurité et à la stabilité du Yémen et de la région. Les dirigeants du régime iranien et les chefs des milices houthistes n'hésitent pas à évoquer avec fierté dans les médias leurs relations, voire les victoires de l'Iran au Yémen. Le régime iranien

a reconnu un prétendu ambassadeur houthiste en Iran et l'a autorisé à occuper l'ambassade du Yémen à Téhéran, en violation flagrante de tous les protocoles et accords régissant les relations diplomatiques entre États.

Il est choquant d'entendre le représentant du régime iranien faire des déclarations aussi hypocrites et fallacieuses dans cette instance.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de conclure notre examen du point 8 de l'ordre du jour, je voudrais remercier le personnel du Bureau de l'informatique et des communications du Secrétariat, en particulier la Section de l'appui aux services de radiotélédiffusion et aux services de conférence, pour le concours qu'il a apporté concernant toutes les déclarations préenregistrées entendues pendant ces six jours du débat général, ainsi qu'à la réunion de haut niveau consacrée à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (voir A/75/PV.3)

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 8 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Point 128 de l'ordre du jour (*suite*)

Renforcement du système des Nations Unies

a) Renforcement du système des Nations Unies

Projet de décision (A/75/L.2)

Le Président (*parle en anglais*) : Au titre de cette question, l'Assemblée est saisie d'un projet de décision publié sous la cote A/75/L.2. J'informe les membres que le débat sur ce sous-point de l'ordre du jour aura lieu à une date ultérieure. À cet égard, il me plaît d'informer les membres que la 3^e séance plénière, suspendue le 21 septembre, sera reprise le lundi 26 octobre à 10 heures dans la salle de l'Assemblée générale, afin d'entendre les orateurs restants pour la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

En outre, conformément à la résolution 73/299 et à la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (résolution 75/1), adoptée le 21 septembre, en particulier l'appel à rendre l'Organisation des Nations Unies plus inclusive et à collaborer avec toutes les parties concernées, ce projet de décision a été proposé, sans que cela ne crée de précédent applicable aux réunions de haut niveau qui seront convoquées ultérieurement, pour permettre à chacune des entités et organisations ayant reçu une invitation permanente à participer en qualité d'observateurs

aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale de soumettre une déclaration préenregistrée prononcée par ses hauts responsables, laquelle sera diffusée pendant la réunion de haut niveau. L'exigence selon laquelle la déclaration préenregistrée doit être présentée dans la salle par un représentant s'appliquerait comme cela a été le cas en vertu de la décision 74/562.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de décision A/75/L.2, intitulé « Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies ». Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de décision A/75/L.2 ?

Le projet de décision A/75/L.2 est adopté (décision 75/505).

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 128 a) de l'ordre du jour.

Programme de travail

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, j'informe les délégations que la prochaine séance plénière se tiendra le mardi 13 octobre à 10 heures, dans cette salle. L'Assemblée générale procédera alors à l'élection de membres du Conseil des droits de l'homme, au titre du point 119 c) de l'ordre du jour.

J'informe également les membres que le programme de travail de la plénière sera disponible sur le site Web de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, dans la section « Calendrier des séances », et publié dans le *Journal des Nations Unies*. Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs pour une séance plénière de l'Assemblée générale sont priées de le faire au moyen du portail e-deleGATE.

La séance est levée à 18 h 15.

Annexe I

Allocution de M. Nayib Armando Bukele, Président de la République d'El Salvador

[Original : espagnol]

Je voudrais saluer tous les peuples du monde et leur exprimer ma solidarité au regard de la période que nous traversons toutes et tous, une période historique et plus difficile que jamais.

La pandémie a déjà coûté la vie à plus d'un million de personnes; ce sont des millions de rêves perdus, des millions de personnes qui pleurent la mort d'êtres chers et des millions de vies qui auront été à jamais bouleversées. Nous devons continuer à œuvrer en leur faveur et empêcher que ce nombre n'augmente. Que Dieu leur accorde mes prières.

Ce véritable tournant pour l'humanité a sensiblement alourdi notre responsabilité. Le sort des générations dépendra des mesures que nous déciderons ou non de prendre dans les jours à venir. Et nous voici réunis à l'Assemblée générale, 75 ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, l'une des grandes réalisations de l'humanité.

Je remercie toutes les personnes qui m'écoutent et qui pourraient faire autre chose de leur temps, une denrée qui devient de plus en plus précieuse et rare. Je remercie tout particulièrement les Salvadoriens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre pays, de m'avoir permis d'être ici et d'œuvrer en leur faveur. Et, surtout, je remercie Dieu, car c'est grâce à Lui que tout arrive.

Il y a un an, devant cette même Assemblée générale, j'ai évoqué l'urgence de modifier son format et j'ai affirmé que si elle ne le faisait pas, elle risquait de perdre toute sa pertinence. Par la suite, le format de l'Assemblée générale a été légèrement modifié, mais il a changé. Ce changement a été provoqué par une pandémie historique, mais il a changé. Quels sont les résultats de ce changement ? L'Assemblée a perdu encore davantage de sa pertinence. Cette année, elle a devenue si peu pertinente que sa pertinence n'a même pas été discutée.

Pour la grande majorité de la population mondiale, c'est comme si elle n'existait pas. Non seulement la plupart des personnes ne suivent pas ces discours, mais elles ne se souviennent même pas que l'Assemblée générale existe. Et selon leur âge, il est fort possible que certaines n'ont jamais été au courant de son existence. Afin de vérifier cette théorie, ces derniers jours, j'ai posé des questions au sujet de l'Assemblée générale à des personnes de tous horizons et de tous âges. La plupart d'entre elles ne savaient même pas que l'Assemblée était en session, et les rares personnes qui en avaient connaissance ignoraient tout du thème abordé ou des intervenants qui allaient prendre la parole. Si vous ne me croyez pas, interrogez la première personne que vous rencontrez après avoir visionné cette allocution.

Je tiens ces propos en tant que partisan de l'autocritique, étant donné qu'en ma qualité de Président de El Salvador, je suis membre de l'Assemblée générale et, qu'en tant qu'être humain, je crois fermement à la capacité de cet outil à faire le bien.

Toutefois, comme je l'ai signalé à l'Assemblée générale l'année dernière, le monde a déjà changé et continue à changer de plus en plus rapidement, et quiconque ne change pas court le risque de disparaître. Le monde d'aujourd'hui est très différent de celui qui existait il y a quelques années seulement. À aucun moment de l'histoire, la société n'a évolué et n'a continué à évoluer à un tel point en si peu de temps.

Et que faisons-nous à l'Assemblée générale ? Nous nous contentons d'envoyer des déclarations vidéo préenregistrées, car nous avons été contraints d'apporter un changement face à la pandémie au lieu de procéder à un changement audacieux pour construire l'avenir auquel nous aspirons. Ce seul changement ne suffit pas, et le monde continuera à changer, que nous le suivions ou non. Pour certains, ces mots peuvent sembler durs, mais c'est ma haute estime pour les principes fondateurs de l'Organisation des Nations Unies et de l'Assemblée qui me pousse à les prononcer.

Je souhaite qu'elle change de manière à ce qu'elle survive. Je souhaite qu'elle change afin que nous, en tant qu'humanité, puissions utiliser ce formidable outil. Je souhaite qu'elle change afin que nous contribuions tous ensemble à changer le monde et notre destin commun, et pas seulement l'Assemblée générale, qui risque de perdre toute sa pertinence.

Alors que l'année touche à sa fin, nous continuons à subir les effets de l'une des plus grandes crises auxquelles l'humanité a été confrontée dans son histoire moderne. Et que faisons-nous à l'Assemblée générale ? Répétons encore une fois cet exercice : demandez à la première personne ce que l'Organisation des Nations Unies a fait pendant la pandémie. C'est dans ce contexte que je tiens à remercier les pays et les organisations qui nous ont aidés et continuent de nous aider à survivre face à cette crise.

Je remercie le Gouvernement et le peuple des États-Unis, qui nous ont aidés à transformer un système public composé de 31 unités de soins intensifs en un système doté de plus de 1 000 unités multifonctionnelles, tout en nous fournissant quelque 600 respirateurs, à un moment où ceux-ci se faisaient rares dans le monde.

Je remercie également l'État et le peuple japonais, sans l'aide desquels nous n'aurions jamais pu créer le plus grand hôpital de la région et l'un des hôpitaux les plus avancés et les plus vastes au monde pour traiter la maladie à coronavirus. Je serai à jamais reconnaissant et profondément admiratif envers le Gouvernement et le grand peuple du Japon, qui, en tant que société, illustrent parfaitement l'engagement en faveur du monde.

Au nom du peuple salvadorien, j'exprime également mes remerciements les plus sincères à tous les pays, aux représentants des entreprises privées et aux bénévoles du monde entier qui nous ont aidés et continuent de nous aider. Tous ces efforts nous ont permis de continuer à sauver des milliers de vies, non seulement dans le cadre de la pandémie, mais aussi pour l'avenir. Chaque vie que nous avons sauvée et que nous sauverons ensemble représente des générations épargnées, des centaines de milliers de vies et d'histoires futures qui auront été préservées grâce à notre récente action. Je remercie Dieu de nous avoir donné cette possibilité et tous ceux qui nous ont aidés à y parvenir.

Toutefois, cette aide a essentiellement été bilatérale, et pas nécessairement grâce au système des Nations Unies. Bien qu'elle ait été créée avant tout pour faire face à des événements tels que la menace existentielle qui pèse actuellement sur l'humanité, l'Organisation a failli à son rôle de chef de file pour unir le monde pour faire front commun contre le virus.

Mais il ne sert à rien de se lamenter sur le passé. Nous devons y voir une occasion et un signal d'alarme pour nous préparer à un choc similaire, voire plus violent: la prochaine menace pour le monde. Et, plus important encore, nous devons profiter de cette occasion unique et historique pour construire et créer notre avenir.

Lorsque j'étais enfant, et j'aime à croire que cela ne fait pas si longtemps, nous réfléchissions à l'avenir et notre esprit était transporté par les possibilités – des voitures volantes et des humains consacrant leur vie aux arts et aux sciences humaines, tandis que des robots faisaient le travail que les êtres humains ne voulaient pas faire. Le monde que nous imaginions reflète de multiples façons l'avenir de la conscience collective de l'humanité. C'était un monde multiculturel, exempt de guerre, orientant ses efforts pour explorer les étoiles et les mettre à la portée de l'humanité.

Aujourd'hui, qu'imaginent les jeunes lorsqu'ils songent à l'avenir ? Les catastrophes naturelles, les pandémies, les guerres, les scénarios apocalyptiques et post-apocalyptiques et les sociétés dystopiques. Si vous ne me croyez pas, faites cet exercice, et posez la question au premier jeune que vous rencontrez : Comment imagines-tu la planète Terre de demain ?

Mais certaines facettes de l'avenir que beaucoup d'entre nous imaginaient dans notre enfance sont aujourd'hui devenues réalités. La technologie a atteint des dimensions que même les futurologues les plus audacieux n'auraient pas pu imaginer. Quasiment toutes les personnes qui m'écoutent possèdent un superordinateur dans leur poche. De plus, votre mère m'écoute peut-être avec un tel superordinateur.

De nos jours, n'importe quel smartphone dispose d'une puissance de calcul des millions de fois supérieure à celle du superordinateur qui nous a emmenés sur la lune. Le dernier iPhone est bien plus puissant que le superordinateur des années 70, 80 et même 90. En outre, il y a des milliards de ces superordinateurs dispersés dans le monde entier, reliés entre eux par le plus grand réseau de l'histoire de l'humanité.

Il y a un an, dans cette salle, j'ai évoqué le potentiel de ce réseau, et depuis lors, il a gagné en ampleur et en puissance. Dans un an, il le sera encore plus. Comment le gérer ? En tant qu'humanité, je crois que nous n'avons pas encore pris la mesure de son potentiel et de celui de tous les outils dont nous disposons, tant individuellement que collectivement, grâce à ce réseau.

Jamais dans l'histoire de l'humanité nous n'avons eu autant d'occasions de faire ce que nous voulons faire, d'être honnêtes avec nous-mêmes et de créer ce que nous voulons créer. Ce réseau nous permet de nous connecter instantanément avec les plus grands esprits du monde entier. Ce réseau nous permet d'entrer en contact avec des personnes partageant les mêmes intérêts, les mêmes aspirations et la même vision du monde. Je parle du point de vue de l'individu. Imaginez ce que nous, en tant qu'humanité, pouvons accomplir.

Le monde ne tourne pas rond si des millions de personnes ont des superordinateurs en poche, mais que les problèmes restent les mêmes. Des problèmes de longue date comme la faim, le sans-abrisme, les décès dus à des maladies curables, qui sont tous relativement faciles à résoudre pour l'humanité. Si le monde entier décidait de résoudre chacun d'entre eux, ils seraient résolus en quelques mois, voire plus tôt.

Nous n'avons que très peu mis à l'épreuve cette capacité à changer le monde ces derniers mois. Pourtant, les résultats ont été incroyables, tant au niveau international que local. Nous le constatons dans la course à un vaccin et dans la collaboration portant sur les traitements du virus au niveau mondial. À cet égard, je remercie très chaleureusement les membres de la communauté médicale italienne, en particulier, dont les recherches ont permis de mettre au point le premier traitement qui a sauvé des milliers de vies en El Salvador, sans parler du monde entier, à leurs propres risques et

périls, à une époque où nous savions peu de choses sur le virus. Je les remercie au nom du peuple salvadorien. Tous les applaudissements du monde ne seraient pas suffisants pour en chanter leurs louanges.

Au niveau local, en El Salvador, il nous a suffi de quelques mois pour faire en sorte qu'un système de soins de santé humaine extrêmement précaire soit en bonne voie pour devenir un système du premier monde. Certes, le chemin est encore long, mais nous avons compris que si nous nous y attelons, nous pouvons obtenir des résultats bien plus rapidement que nous ne l'avions imaginé. Chaque jour où nous ne parvenons pas à collaborer pour trouver une solution aux problèmes du monde et de l'humanité représente des vies qui seront perdues à jamais. Ces occasions seront perdues à jamais.

En El Salvador, nous nous efforçons dans le même temps de nous préparer à remédier aux problèmes à venir, mais, grâce à Dieu, nous constatons des résultats tangibles. Avec l'aide de pays amis, nous sommes parvenus à réduire considérablement tous les indicateurs d'insécurité, y compris les homicides, les extorsions et les vols, entre autres. Depuis que sommes au pouvoir, nous avons sauvé en moyenne neuf vies par jour de tentatives d'assassinat, évitant ainsi que neuf familles ne pleurent la mort d'un être cher. Je remercie Dieu de nous avoir permis d'atteindre cet objectif beaucoup plus rapidement que nous le pensions possible.

Je prie Dieu pour que cette tendance se poursuive et que nous puissions bientôt transformer El Salvador en l'un des endroits les plus sûrs du continent, un pays que, jusqu'à il y a à peine deux ans, beaucoup considéraient comme le pays le plus dangereux au monde. Il reste beaucoup à faire. Plusieurs questions attendent d'être résolues, mais si nous utilisons les outils que l'humanité a créés, nous pourrions accélérer le processus par lequel tous les pays développés ont dû passer.

C'est ce que nous faisons. Nous commençons à éduquer et à construire un nouveau pays. Nous avons pour ambition de nous atteler à la construction d'une société modèle pour le monde, un concept déjà incarné par plusieurs sociétés ayant leurs propres particularités, illustrant ce que nous pouvons accomplir en tant que partie intégrante de l'humanité. Tout en défendant notre vision de ce qui peut être accompli en tant que société interconnectée, j'appelle donc tous les penseurs et les acteurs du monde qui souhaitent participer au développement et à la consolidation d'un pays à collaborer avec nous pour construire l'État souverain miracle d'El Salvador.

El Salvador est un pays qui a la volonté politique nécessaire pour franchir le pas dont l'Assemblée générale a si cruellement besoin. En El Salvador, les membres pourront s'appuyer sur un Gouvernement animé par le désir, les idées et la mission d'une population tournée vers l'avenir, qui cherche à créer son propre avenir, tout en apportant sa contribution à l'humanité, sans oublier un climat exceptionnel et de superbes vagues tout au long de l'année.

Nous sommes un pays en cours de construction, un processus extrêmement passionnant que nous voudrions accélérer. C'est la raison pour laquelle nous prions les pionniers du monde de nous aider dans les sphères publiques et privées, dans lesquelles nous sommes presque entièrement connectés à travers le monde et où, en quelques clics, je peux les joindre en tout lieu afin qu'ils me répondent, collaborent et construisent. Cet outil permet de faire avancer l'humanité dans la bonne direction, ne serait-ce qu'un peu.

Nous comptons sur l'imagination créative des êtres humains, qui nous distingue et continuera à nous distinguer des autres espèces. L'espèce humaine vivra encore des milliers d'années et aura toujours quelque chose à inventer. Les possibilités qui

s'offrent à nous, et à notre humanité, sont presque illimitées. Nous devons reprendre notre destin en main. L'humanité doit toujours suivre sa voie, et le rôle de certains pionniers est de lui donner la conscience et le courage de le faire. Si nous nous unissons et parvenons à atteindre cet objectif, nous pourrions même en arriver à nous considérer comme les architectes de l'un des âges d'or de l'histoire de l'humanité.

Que Dieu nous guide et nous permette de reconstruire l'avenir ensemble, dans un esprit de fraternité.

Je vous remercie.

Annexe II

Déclaration de M. C. Peter David, Ministre des affaires étrangères et du travail de la Grenade

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,
Mesdames et Messieurs,

Je vous transmets les salutations cordiales du Gouvernement et du peuple grenadiens. C'est toujours un honneur pour moi que de prendre la parole en leurs noms devant cette noble institution et à ses membres distingués.

Monsieur le Président,

Je me joins aux orateurs précédents pour vous féliciter de votre élection à la présidence de cette soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. J'ai toute confiance en votre capacité à diriger nos travaux et je vous assure de la coopération et du soutien de ma délégation. Votre présidence et votre rôle de chef de file en cette période agitée exigent une certaine souplesse pour naviguer dans de telles eaux troubles.

Je saisis également cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande, pour la compétence avec laquelle il a dirigé la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Je tiens aussi à vous remercier, ainsi que le Secrétaire général António Guterres, pour vos qualités de dirigeants et votre détermination à préserver l'esprit de la Charte des Nations Unies.

Monsieur le Président,

La Grenade réaffirme sans la moindre hésitation son attachement à l'ONU et à ses principes, tels qu'ils sont énoncés dans la Charte. Notre engagement, dans les instances tant nationales qu'internationales, en faveur des normes de la paix, de l'égalité, de la justice, des droits de la personne et du multilatéralisme, est clair.

N'oublions jamais que la raison d'être de l'Assemblée est, pour l'essentiel, de régler les problèmes du monde grâce à des efforts multilatéraux.

Les défis grandissants auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés en tant que communauté mondiale, tels que la pauvreté, la faiblesse de l'éducation et les changements climatiques, ont été aggravés par cette redoutable pandémie, et ils risquent à leur tour de saper les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable. Ce risque est particulièrement sérieux pour les petits États insulaires en développement, tels que la Grenade, compte tenu de leur vulnérabilité particulière, notamment à l'égard des effets des changements climatiques et d'un endettement élevé.

Monsieur le Président,

Ce sont des problèmes qui ne peuvent pas être réglés individuellement par les États Membres. Notre action doit être collective, ciblée et stratégique si nous souhaitons enregistrer des progrès réels pour l'avenir que nous voulons.

Il va sans dire que nous traversons une période marquée par d'immenses défis, mais aussi, en conséquence, par d'immenses possibilités. Le monde se trouve à la croisée des chemins entre l'ancienne réalité et le véritable potentiel d'un nouvel ordre mondial, à condition que nous soyons en mesure de saisir cette occasion dans le cadre d'un véritable multilatéralisme.

Par-delà les mers et les continents, les populations ont dû faire face à la douleur, avec l'espoir nécessaire pour survivre et s'épanouir.

L'Organisation des Nations Unies qu'il nous FAUT est une Organisation qui respecte, promeut et encourage la solidarité et l'action commune. L'Organisation des Nations Unies qu'il nous FAUT doit promouvoir l'égalité et le respect de toute l'humanité. L'Organisation des Nations Unies qu'il nous FAUT doit protéger les populations contre les effets dévastateurs des sanctions unilatérales et autres mesures coercitives. L'Organisation des Nations Unies qu'il nous FAUT doit toujours garder à l'esprit la réalisation du développement durable pour tous les peuples.

Si les valeurs et les objectifs consacrés par la Charte sont toujours aussi pertinents aujourd'hui qu'il y a 75 ans, sa célébration nous offre une occasion unique de faire le point non seulement sur nos réalisations, mais aussi sur nos lacunes. Par-dessus tout, nous devons demeurer résolus à garantir l'inclusion pour surmonter et relever les grands défis auxquels nous sommes confrontés, et le faire ensemble.

Monsieur le Président,

La présente session de l'Assemblée se tient dans un contexte mondial où la pandémie de COVID-19 et les bouleversements économiques, sociaux et politiques qu'elle a provoqués dans le monde entier continuent de susciter une inquiétude croissante.

La COVID-19 et ses conséquences négatives sur l'économie des petits États, en particulier des petits États insulaires en développement, et la réalisation des objectifs de développement durable ne sauraient être surestimées.

À la Grenade, par exemple, nous sommes en proie aux effets dévastateurs de la pandémie. Alors qu'elle prévoyait une huitième année consécutive de croissance, la Grenade est aujourd'hui confrontée à la dure réalité d'une croissance négative, induite en grande partie par les répercussions importantes sur le tourisme, la construction et l'éducation. Cette situation a entraîné une baisse spectaculaire des recettes publiques.

En juillet, par exemple, les recettes combinées de la Division des douanes et des recettes intérieures ont chuté de 53 % par rapport à 2019 ; une baisse qui devrait se propager dans nos principaux services générateurs de recettes au cours des prochains mois. Voilà un chiffre alarmant pour une petite île en développement et un micro-État comme la Grenade.

Le Gouvernement grenadien s'appuie donc sur ses réserves et sollicite l'aide internationale pour financer les éventuels déficits et apporter un soutien à ses citoyens, tout en poursuivant la lutte contre le virus mortel. Nous avons déjà obtenu des financements des organisations financières internationales et régionales et des gouvernements amis. Nous cherchons toujours d'autres sources de financement sous forme de subventions et de prêts concessionnels, ainsi que des possibilités d'allègement de la dette.

Malgré ces difficultés économiques, le Gouvernement a mis en place un Secrétariat de soutien économique dans le contexte de la COVID-19, avec les parties prenantes concernées, dans le but de proposer des mesures de secours aux secteurs les plus touchés.

En outre, sept sous-comités approuvés par le Cabinet ont été créés et affectés à chacun des secteurs productifs de l'économie, à savoir le tourisme et la citoyenneté par l'investissement (CBI) ; la construction (privée et publique) ; les services d'éducation ; les microentreprises et les petites et moyennes entreprises ; l'agriculture et la pêche ; le commerce de gros et de détail et la fabrication ; et le commerce électronique/la numérisation.

Monsieur le Président,

Il n'en reste pas moins que malgré les efforts de certains gouvernements, comme celui de la Grenade, ce fléau mondial sans précédent a des répercussions économiques et sociales profondes et durables sur des États déjà vulnérables. Si la Grenade a jusqu'à présent réussi à maîtriser la crise sanitaire en faisant sa part pour enrayer la propagation et préserver la vie, avec un total de 24 cas et une situation actuellement exempte de COVID-19, un tel succès n'a été et n'est possible que grâce à une action concertée et à des mesures strictes, qui aggravent encore notre crise socio-économique.

Il est donc urgent de renforcer la coopération dans la lutte contre cette redoutable pandémie, et cet organe de renom est le mieux placé pour relever ce défi. La COVID-19 nous affecte toutes et tous, et nous devons œuvrer de concert, car la défaillance d'un seul maillon de notre chaîne mondiale de lutte contre cette pandémie a des conséquences pour nous tous.

Monsieur le Président,

Dans l'esprit du multilatéralisme et de l'inclusion, la Grenade a toujours appuyé et continue d'appuyer la résolution 70/5 de l'Assemblée générale, qui appelle à la levée de l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

Nous appelons à la levée de l'embargo imposé au peuple cubain, et nous demandons que soient maintenus la solidarité et le soutien en faveur du Gouvernement et du peuple cubains.

En dépit de tous les obstacles auxquels elle est confrontée, le rôle que Cuba a joué sur la scène internationale dans la lutte contre cette pandémie mondiale doit être souligné et salué. Les médecins du pays ont été aux avant-postes de cette bataille dans toutes les régions du monde.

La Grenade tient à remercier le Gouvernement et le peuple cubains pour l'aide apportée dans notre propre combat, ainsi que toutes les autres nations qui ont fourni une assistance directe à cet égard.

Monsieur le Président,

Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent faire de l'Article 3 de la Charte une priorité majeure au cours des prochaines années. Nos pères fondateurs ont appelé cet organe à

« [r]éaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ».

Nous devons tout mettre en œuvre pour donner davantage de possibilités économiques aux pays en développement. C'est pourquoi j'appelle le Conseil économique et social à mettre en œuvre des initiatives visant à créer un environnement

propice qui permette aux États Membres d'améliorer le niveau de vie de leurs populations, particulièrement en cette période de pandémie.

Dans le contexte mondial actuel, nous devons être conscients que l'inclusion dans le processus de l'économie mondiale est d'une importance fondamentale.

Pour conclure, je me dois de rappeler l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, qui dispose que l'Organisation doit « maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix ».

Nous devons nous employer inlassablement à atteindre les buts de l'Organisation. Notre défi est d'œuvrer au renforcement du multilatéralisme si nous voulons résoudre efficacement les problèmes mondiaux qui menacent l'humanité.

Notre quête doit viser à créer des possibilités économiques pour tous les États. Et notre objectif doit être la coexistence pacifique de tous les peuples de la communauté internationale.

En effet, Monsieur le Président, si nous y parvenons, nous aurons bien progressé sur la voie de l'avenir que nous voulons.

Je vous remercie.

Annexe III

Déclaration de M. Jerome Xavier Walcott, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade

[Original : anglais]

Excellence, M. Volkan Bozkir, je vous félicite pour l'élection de la Turquie à la présidence de cette soixante-quinzième session historique de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je vous assure du soutien sans réserve de la Barbade pendant votre présidence. Nous sommes convaincus que, grâce à votre dévouement constant et à votre direction compétente, Monsieur le Président, les travaux de l'Assemblée générale seront facilités.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, du Nigéria, pour l'excellence avec laquelle il a dirigé la soixante-quatorzième session, et pour ses conseils avisés qui ont permis au Secrétariat et aux États Membres de s'adapter au monde de la diplomatie virtuelle afin de faire progresser les travaux de l'Organisation au plus fort de la pandémie de COVID-19.

À ce tournant critique de son histoire, Monsieur le Président, alors que l'Organisation des Nations Unies doit célébrer son soixante-quinzième anniversaire, le monde est en proie à de nombreux défis complexes. Des défis qui découlent d'un monde en crise, et d'un monde dépourvu de leadership mondial.

Un monde qui semble avoir égaré sa boussole morale.

Aux quatre coins du monde, nous observons un intérêt accru pour les injustices raciales systémiques, les inégalités économiques et sociales, la criminalité transnationale, le terrorisme, la traite des êtres humains, l'augmentation des déplacements de population, la montée des autocraties, la violence contre les femmes et la crise climatique, pour n'en citer que quelques-uns.

Les tensions géopolitiques sont exacerbées par le fait que certains pays, manifestant un penchant préoccupant pour l'action unilatérale, dominant et marginalisent les autres. Le multilatéralisme, l'un des fondements philosophiques sur lesquels l'Organisation même a été fondée en 1945, est gravement menacé.

Les déséquilibres de pouvoir sont en train de bouleverser l'équilibre du monde.

En tout état de cause, la Barbade appelle au plus grand respect pour les préceptes fondamentaux de la communauté internationale et de l'action collective.

Le déséquilibre que je viens d'évoquer, Monsieur le Président, se manifeste également dans la manière dont certains États sont traités au regard de la gestion de leur dette.

Le refus de ceux qui ont le pouvoir de contribuer à la relance de nos économies – que ce soit par des moratoires ou des refinancements, ou même par l'accès à des prêts et des subventions concessionnels – nous confronte à des difficultés économiques accrues.

Les petits États insulaires en développement, dont beaucoup se trouvent dans les Caraïbes et le Pacifique, ploient sous le lourd fardeau de la dette. Nos frères africains connaissent le même sort. Malheureusement, pour beaucoup d'entre nous, cette situation demeure notre héritage de l'après-indépendance.

Lorsque la Barbade a rejoint l'Organisation des Nations Unies, nous voulions devenir les artisans de notre destin et planifier les trajectoires de notre développement post-colonial. Au lieu de cela, nous nous trouvons maintenant piégés dans la notion fallacieuse de « pays à revenu moyen », fondée sur le nombre d'habitants. Un mode d'évaluation qui ne correspond guère à notre quotidien. Un mode d'évaluation qui nous interdit l'accès à des prêts ou à des financements concessionnels d'un montant suffisant, entravant de ce fait notre développement.

L'heure n'est-elle pas à la remise de la dette ? N'est-ce pas le moment de trouver des instruments économiques innovants pour combler le fossé grandissant des inégalités ?

Le système financier mondial offre un autre exemple d'unilatéralisme : des organisations à participation limitée établissent une « liste noire » universelle, et les opérations par correspondants bancaires sont unilatéralement supprimées. Nos petits pays sont mis sur liste noire pour avoir osé exercer leur droit souverain de créer leurs propres systèmes fiscaux et ils sont contraints d'entrer dans une compétition dont les règles ont été fixées sans qu'ils puissent donner leur avis.

Le caractère arbitraire de l'engagement avec des pays comme la Barbade doit cesser. Il est établi à notre insu et sans que nous soyons consultés. Il est contraire aux lois de la justice naturelle. Ces facteurs combinés replongent nos pays dans un état de dénuement post-colonial.

Monsieur le Président, rien n'illustre plus clairement ce déséquilibre des pouvoirs que les changements climatiques. Des phénomènes météorologiques violents se produisent dans le monde entier et rendent nos efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci plus urgents que jamais. En tant que petits États insulaires en développement, nous luttons pour nous maintenir à flot, au sens propre comme au sens figuré. Il suffit de voir ce qui se passe aux Maldives.

À la Barbade, nous avons perdu plus de 60 % de nos récifs coralliens ainsi que la grande abondance et la riche diversité des espèces que ces écosystèmes abritent. Face à cette situation, mon gouvernement a lancé un programme ambitieux appelé « Roofs to Reefs » pour sauver les récifs restants et, espérons-le, exploiter les nouvelles technologies modernes, très enthousiasmantes, et créer de nouvelles zones marines protégées pour réhabiliter les récifs endommagés.

Le plus ironique est que certains pays représentés ici aujourd'hui prodiguent des conseils sur la manière dont les petits États insulaires en développement peuvent accroître leur résilience, puis prennent, dans d'autres domaines, des décisions susceptibles de saper considérablement ces efforts. Ce n'est un secret pour personne, les plus grands contributeurs à la crise climatique n'en assument pas proportionnellement les conséquences et ne sont donc pas encouragés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

La Barbade, pour sa part, ne remet pas à plus tard son ambition climatique. Nous ne nous laisserons pas décourager ! La Barbade n'utilisera plus de combustibles fossiles d'ici à 2030.

L'Organisation des Nations Unies doit prendre des mesures plus ambitieuses pour renforcer et redynamiser le programme d'action pour le climat. Les défis du développement durable et de la résilience face aux changements climatiques vont occuper une place encore plus importante dans nos discussions et négociations. L'ONU devra, par nécessité, se pencher attentivement sur ces questions, dont certaines revêtent un caractère existentiel pour nos pays.

Je saisis cette occasion pour exprimer la gratitude de la Barbade à l'hôte de la COP26, le Royaume-Uni, qui a doublé sa contribution au Fonds vert pour le climat pour la porter à 1,44 milliard de livres. De notre point de vue, on ne saurait trop insister sur la nécessité de prévoir un financement adéquat de l'action climatique en pleine pandémie de COVID-19.

Monsieur le Président, une autre réalité à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui est celle d'un monde une fois de plus au bord de la dévastation, Cette fois à la merci d'un nouvel ennemi omniprésent, la pandémie de COVID-19.

Ce nouveau coronavirus nous a pris au dépourvu !

Il s'est manifesté sous la forme d'une « tempête parfaite » qui a sans aucun doute mis en péril les progrès limités que nous nous préparions à réaliser dans la mise en œuvre du Programme 2030, et compromis notre capacité d'atteindre les objectifs de développement durable dans les délais convenus. Par-dessus tout, il a fait payer un lourd tribut à des millions de familles dans le monde entier et a déjà coûté la vie à près d'un million de personnes.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Président, la Barbade appuie sans réserve l'appel lancé par le Secrétaire général dans sa récente note de synthèse sur la dette et la COVID-19 pour que les institutions financières internationales, les banques multilatérales de développement et l'ONU accordent un allègement de la dette. De même, nous souscrivons aux appels de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) en faveur de l'utilisation d'un indice de vulnérabilité permettant d'aborder les questions de la dette et de déterminer l'accès aux capitaux.

Nous attendons également avec grand intérêt les résultats de la prochaine réunion de haut niveau sur le financement du développement durable à l'ère de la COVID-19 et au-delà, au cours de laquelle les États Membres seront invités à se pencher sur des questions allant des flux financiers illicites à la reprise durable, en passant par le fardeau écrasant de la dette auquel sont confrontés les petits États insulaires en développement.

Nous sommes résolument convaincus que les mesures d'allègement de la dette et de soutien, voire les ressources financières additionnelles, ne peuvent être subordonnées à aucune condition.

La Barbade appuie également l'appel de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU en faveur de la création d'un instrument de prêt spécial, le mécanisme de trésorerie et de soutenabilité, destiné à aider les pays d'Afrique, d'Amérique et des Caraïbes à progresser dans leurs initiatives de développement durable et, à plus court terme, à faciliter l'accès aux liquidités, aux prêts et aux investissements. Dans le contexte actuel de la crise de la COVID-19, un tel mécanisme pourrait réduire sensiblement les coûts d'emprunt, favoriser la viabilité financière et aider les pays à accéder aux marchés pour bénéficier des financements relais et des mesures de gestion du passif dont ils ont besoin.

Monsieur le Président, la Barbade se relèvera lentement et douloureusement des conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19. La relance de notre économie a consisté à trouver un juste équilibre entre la réouverture des services liés au tourisme et au transport aérien et la garantie de la sécurité de notre population. Compte tenu de l'importance de l'industrie mondiale du tourisme, nous sommes fermement convaincus que les travailleurs de ces secteurs devraient être prioritaires parmi les travailleurs de première ligne appelés à recevoir les vaccins homologués. Cela permettrait de remettre des centaines de millions de personnes au travail et de stimuler le principal moteur économique mondial.

La Barbade et la Communauté des Caraïbes doivent énormément au Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le docteur Tedros Ghebreyesus, et à l'OMS pour leur soutien et leur solidarité, qui nous ont permis d'accéder aux stocks de tests et de matériels nécessaires à la lutte contre la COVID-19. La Barbade est également reconnaissante de l'aide reçue de nombreux autres pays, alliés, partenaires et agences du monde entier, qui nous a permis de gérer et de maîtriser la propagation du virus.

L'Organisation des Nations Unies doit continuer à jouer un rôle clef dans la réponse mondiale à la pandémie afin d'aider ses Membres à se relever et à reconstruire en mieux et plus vert – de meilleures économies, de meilleures sociétés, de meilleures conditions pour améliorer la vie des pauvres et des marginalisés,

Permettez-moi, Monsieur le Président, de mentionner quelques autres points qui revêtent une importance capitale pour la Barbade.

Il est généralement admis que les maladies chroniques non transmissibles constituent un problème mondial et la principale cause de morbidité et de mortalité dans le monde. Nous demandons donc à l'ONU, par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, et à l'Organisation mondiale de la Santé, d'élaborer une stratégie sanitaire visant à traiter ces maladies non transmissibles dans le cadre d'un plan de développement global. Je profite de cette occasion pour souligner que les maladies non transmissibles sont à la fois des facteurs de prédisposition et d'aggravation de la COVID-19. Ce lien confère à la gestion des maladies non transmissibles un caractère particulièrement critique.

Monsieur le Président, la Barbade demande une fois de plus la levée de l'embargo économique et commercial imposé à Cuba, notre nation sœur des Caraïbes. Des liens d'amitié et de parenté profonds unissent nos deux pays, et je tiens à exprimer la profonde gratitude de la Barbade au Gouvernement et au peuple cubains pour l'aide inestimable qu'ils nous ont apportée en mettant à notre disposition du personnel de santé dont nous avons grand besoin pour faire face à la COVID-19.

S'agissant du Venezuela, la Barbade maintient son appel en faveur d'une stabilité durable, légitime et pacifique chez cet important partenaire régional. À cet égard, nous attendons avec intérêt la tenue d'élections ouvertes à tous.

Je suis heureux de vous informer, Monsieur le Président, que du 25 au 30 avril 2021, la Barbade sera le premier petit État insulaire en développement à accueillir la réunion quadriennale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir le monde sur nos rives.

Le thème de la 15^e session de la CNUCED, « De l'inégalité et de la vulnérabilité à la prospérité pour tous », favorisera l'examen d'un large éventail de questions, notamment les effets de la COVID-19 non seulement sur le commerce et le développement, mais aussi sur notre capacité à réaliser les objectifs de développement durable et le Programme 2030. Nous nous pencherons également sur l'avenir du système commercial multilatéral, la mesure de la vulnérabilité, la gestion de la dette et la transformation structurelle des pays en développement.

Monsieur le Président, je tiens à souligner que la Barbade est fermement convaincue qu'après 75 ans, l'Organisation des Nations Unies reste l'organisation la plus à même de répondre aux défis mondiaux qui se posent à nous, et d'apporter son soutien à la communauté internationale dans la tâche qui consiste à reconstruire nos sociétés et nos économies d'une manière inclusive et durable.

Cependant, l'Organisation doit se montrer plus flexible et se concentrer davantage sur les personnes, davantage sur les résultats et moins sur la bureaucratie. La Barbade souscrit pleinement aux appels répétés du Secrétaire général António Guterres en faveur d'un nouveau pacte mondial. Ce nouveau pacte mondial doit conférer à l'Organisation des Nations Unies une pertinence non seulement pour ses Membres fondateurs, mais aussi pour des pays comme la Barbade, qui ont rejoint l'Organisation bien plus tard.

Monsieur le Président, le moment est venu pour les dirigeants de favoriser l'unité et la solidarité. Le moment est venu pour nous de faire montre d'un leadership moral mondial afin de promouvoir la coopération internationale et l'action collective.

Je vous remercie.

Annexe IV

Déclaration de M. Lejeune Mbella Mbella, Ministre des relations extérieures de la République du Cameroun

Monsieur le Président,

C'est avec un réel plaisir que je prends aujourd'hui la parole pour contribuer au débat général de cette année sur le thème « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme ».

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter, ainsi que les autres membres du Bureau, pour votre brillante élection la présidence de cette soixante-quinzième Assemblée générale.

Je salue votre prédécesseur, l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande, du Nigéria, qui a su, avec efficacité, conduire les travaux de La soixante-quatrième session.

Je saisis aussi cette occasion pour rendre hommage à notre Secrétaire général, M. António Guterres, qui œuvre sans relâche pour l'avènement d'un monde de paix et de justice, dans un environnement marqué par des turbulences multiples.

Pour la première fois de son histoire, la semaine de haut niveau se déroule sans la présence physique des dirigeants du monde et le débat général a lieu par visioconférence ! Cette prouesse technique nous appelle à nous rassembler pour donner une réponse coordonnée susceptible de juguler cette crise sanitaire.

Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames, Messieurs,

L'Organisation des Nations Unies célèbre ses 75 années d'existence, un âge respectable. Portée sur les fonts baptismaux en 1945, elle a contribué à conjuguer les efforts de tous les Membres afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre, favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie pour tous les peuples.

Pendant les 75 dernières années, la marche du temps a permis de constater que le succès de La mission ainsi confiée à notre Organisation dépend de sa capacité à rassembler, afin de faire face aux défis multiples auxquels le monde est confronté.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Qu'on le veuille ou non, le multilatéralisme s'impose à l'esprit.

Le nationalisme peut parfois séduire, mais on doit reconnaître que les problèmes de notre temps sont pour la plupart de nature transnationale. Les exemples ne manquent pas. Je pourrais citer parmi bien d'autres, le réchauffement climatique, les migrations, le terrorisme, les trafics de tous ordres, etc., qui ne peuvent être combattus que par la coopération internationale.

Depuis plus de sept décennies, le multilatéralisme a épargné au monde la tragédie d'une nouvelle guerre mondiale. Il a contribué au développement économique et aux avancées technologiques dans différentes zones de la planète.

L'ONU a certes joué un rôle important dans ce processus, mais force est de constater que nombre de conflits subsistent et que des tensions demeurent. Parallèlement, de nouvelles menaces ont fait leur apparition, comme je l'ai indiqué plus haut. La montée des inégalités en fait partie.

Le Cameroun souhaite que, dans ce monde globalisé, une attention particulière soit portée à la manipulation de l'opinion publique, et de manière singulière à la dissémination de fausses informations par les réseaux sociaux. Celles-ci, de plus en plus, constituent des menaces réelles pour la paix.

Au-delà des déclarations de bonne volonté, mon pays estime que l'atteinte des Objectifs de développement durable dépend aussi de la façon dont chaque membre de la communauté internationale assume ses responsabilités. En dépit de ses moyens limités, le Cameroun s'efforce de progresser dans le sens de l'éradication de la pauvreté, de la promotion de l'état de droit et de l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Mais il faut reconnaître que le chemin est encore long pour les pays à faibles revenus.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Depuis sa création, notre Organisation s'est engagée dans la gestion des conflits et la préservation de la paix. La multiplication des opérations de maintien de la paix en est une illustration éloquente. Plus de 70 missions de maintien de la paix sont assurées par l'ONU pour soutenir les processus de paix en engageant, entre autres des opérations de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de rapatriement, d'observation de cessez-le-feu ou de maintien de l'ordre public.

La collaboration croissante entre les Nations Unies et d'autres instances multilatérales dans ces domaines va dans le sens du progrès du multilatéralisme. C'est notamment le cas de l'Union africaine avec laquelle des missions conjointes ont été déployées et dont l'exemple a inspiré des missions essentiellement africaines.

En tant que contributeur de troupes aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, le Cameroun a montré un engagement constant en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Mon pays, en effet, n'a cessé d'apporter sa contribution à cet effort multilatéral. Depuis des décennies, le Cameroun fournit des troupes aux opérations de maintien de la paix, telles que la MINUSTAH, la MONUC, la MINUSCA, la MONUSCO, et peut, je crois, s'en montrer satisfait.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le maintien de la paix et de la sécurité exige également que les Nations Unies se saisissent de manière déterminante de la problématique des changements climatiques qui ont un impact sur la sécurité. Pourtant, certains en nient la réalité bien que la multiplication des catastrophes naturelles nous la rappelle aisément. Il est évident que l'évolution du climat représente une menace sérieuse pour la vie humaine. C'est pourquoi des mesures urgentes doivent être prises pour assurer l'avenir de l'humanité et reconnaître à celle-ci le droit de vivre dans un environnement sain.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Parce que la paix n'est pas seulement l'absence de guerre, mais aussi l'accès à la nourriture et aux services de base, le Cameroun souhaiterait qu'une plus grande attention soit portée à la question de développement. À l'heure où de nombreux pays en développement, en Afrique et ailleurs, luttent contre la pauvreté, il serait important que les marchés des pays développés leur soient davantage ouverts. Cette ouverture viendrait utilement compléter l'aide publique et l'assistance technique que ces pays reçoivent de l'extérieur.

Pour ce qui le concerne, l'objectif du Cameroun est de parvenir à une société dans laquelle les besoins fondamentaux de tous sont satisfaits. Cela signifie qu'il conviendrait de garantir la sécurité alimentaire, parvenir à l'élimination de la pauvreté, lutter contre les discriminations et étendre l'accès aux soins de santé. C'est dans cet esprit que mon pays a adopté sa stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Ces efforts consentis par mon pays se trouvent cependant freinés par les exactions de la secte Boko Haram, dans sa partie septentrionale. À ces difficultés s'est ajoutée une crise socio-politique dans nos régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest où des bandes armées terrorisent les populations. L'action du Gouvernement, qui vise à protéger celles-ci et à rétablir les conditions d'une vie normale dans les zones concernées, a commencé à porter ses fruits. On peut considérer qu'un retour progressif au calme est en perspective.

Le Gouvernement de mon pays est déterminé à poursuivre son action en s'appuyant sur les principes de l'état de droit, des droits de l'homme, ainsi que sur les efforts visant à éradiquer toutes formes de discriminations, d'exploitation et d'injustice. Ainsi, privilégiant la concertation, il a organisé avec succès un grand dialogue national en vue de traiter, entre autres, des causes profondes de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest afin d'y apporter des solutions appropriées. Les débats ont permis l'adoption de la loi sur la décentralisation qui octroie notamment un statut spécial aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et la mise en œuvre d'un plan de reconstruction et de développement de ces régions.

Si le Cameroun ne ménage aucun effort pour faire face aux défis qui menacent sa stabilité et son développement, on doit reconnaître qu'il est difficile, pour un pays, de faire seul face au terrorisme. C'est pourquoi il y a lieu d'appeler la communauté internationale à faire front commun contre le terrorisme, partout où il se manifeste.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Après 75 ans d'évolution vers le multilatéralisme, le racisme persiste ; les barrières à la libre-circulation des personnes se dressent à nouveau ; la peur de l'autre, et spécialement du migrant, reste présente ; toutes choses qui appellent à un multilatéralisme authentique.

Il va sans dire que la revitalisation de l'Assemblée générale devra s'accompagner de la réforme du Conseil de sécurité, engagée depuis déjà plusieurs années. Sur cette question, l'Afrique attend de tous ses partenaires une solidarité agissante qui se traduirait par l'octroi de deux sièges permanents, avec tous les droits associés, et de deux sièges non permanents pour réparer une injustice historique, opération sur laquelle tout le monde semble aujourd'hui s'accorder.

L'aboutissement heureux des négociations sur ces deux réformes serait le plus beau cadeau d'anniversaire que nous, États Membres, pourrions offrir à l'ONU et à l'humanité entière, pour qui notre Organisation demeure l'instance la plus indiquée pour favoriser la paix, la sécurité et le progrès social.

Je vous remercie de votre attention.